

UNIVERSITE CHEIKH ANTA
DIOP DE DAKAR (UCAD)



FACULTE DES
SCIENCES
ECONOMIQUES ET
DE GESTION
(FASEG)

CONFERENCE DES
INSTITUTIONS
D'ENSEIGNEMENT ET DE
RECHERCHE ECONOMIQUE ET
DE GESTION EN AFRIQUE



PROGRAMME DE
TROISIEME CYCLE
INTERUNIVERSITAIRE
(PTCI)

**MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME D'ETUDE
APPROFONDIE EN SCIENCES ECONOMIQUES**

7^è promotion

Spécialité :
Macroéconomie Appliquée

Option :
Economie Internationale

**Thème : L'IMPACT DES SYSTEMES DE FINANCEMENT
DECENTRALISES SUR LES MENAGES BENEFICIAIRES AU
SENEGAL**

Rédigé et soutenu par :

Marième DIACK

Sous la direction de :

M. Abdoulaye DIAGNE
Maître de conférences agrégé

Membres du Jury :

MR Diagne, Maître de conférences agrégé, Directeur du CREA
MR Moustapha Kassé, Professeur agrégé en sciences économiques

Année Universitaire 2001 - 2002

Dédicace

A mon père adoré

A ma mère chérie

A la mémoire de ma grand-mère Kadiata N'Diom

A ma nièce adorée ~~adorée~~ Aïcha Sy

A ma grande sœur Fatimata Diack et son époux Amadou Sy

A ma grande sœur Khadijetou Diack et son époux Dial Kane

A ma tante Fatou Diaw

A mes petites sœurs

A mes petits frères

Remerciements

Nous adressons nos sincères remerciements à l'ensemble du corps professoral de la FASEG

Particulièrement nos remerciements vont :

A Monsieur le professeur Moustapha Kassé

A Monsieur le Directeur du PTCI, le professeur Karamoko Kané

A Monsieur Ahmadou Aly MBaye, Maître de conférences agrégé

A Monsieur Mamadou Thiam

A Monsieur Boubacar Dramé

Notre profonde gratitude à notre directeur de mémoire, Monsieur Abdoulaye Diagne qui a bien voulu nous encadrer avec rigueur et cordialité vos conseils pédagogiques et documentaires nous ont été d'un concours précieux

Nous exprimons notre profonde reconnaissance à tous les enseignants du PTCI Dakar et ceux du CCCO du Bénin (Lokossa).

Nous adressons nos remerciements à l'ensemble du personnel du CREA particulièrement à Monsieur Cheikh Coulibaly, à Monsieur Boubacar Faye, à Monsieur Aly Bathily, à Madame Mame Sokhna pour leur grande disponibilité et la gentillesse qu'ils ont manifesté à mon égard tout au long de mes recherches

A Madame Germaine Diaw Secrétaire de PTCI-Dakar pour sa gentillesse et sa grande disponibilité.

Nos remerciements vont aux personnels de la Banque mondiale, pour leurs concours dans la collecte des informations

Nos remerciements à mes compatriotes Sirakhé Camara et Samba Kébé pour leur soutien à la réalisation de ce travail.

A nos camarades de la 7^{ème} promotion, particulièrement à Monsieur Fidèle Ange Sénapkon Dedehouanou.

Sommaire

Introduction générale	1
Chapitre1 : Les Systèmes Financiers Décentralisés	5
I- Typologie des SFD	5
A- Les institutions d'épargne et de crédit.....	6
B- Les expériences de crédit direct	6
C- Les projets à volet crédit	6
II- Les types de services offerts par les SFD	7
A- Les services financiers	9
1- Les services d'épargne.....	9
2- Les services de micro-crédit.....	10
B- Les services non financiers.....	11
1- Les programmes de formation.....	11
2 – Les services sociaux et d'appui au programme de micro-crédit	12
III- Analyse de l'activité financière des SFD.....	12
A- Les sources de financement des SFD	12
B- Evolution des crédits et des résultats d'exploitation.....	14
IV- Evolution comparative de l'activité financière des SFD et des banques.....	17
Chapitre 2 : Contraintes et particularités des analyses d'impact du micro-crédit.....	19
I- Les indicateurs simples d'impact.....	19
A- Taux de pénétration	20
B- La volonté de payer	24
C- L'accès au crédit.....	25
II- Les sociétaires et les non sociétaires	27
A- Les non-sociétaires	27
B- Les sociétaires	29
III- Les objets de crédits.....	31
A- Objets financés, fongibilité du crédit et polyactivité des emprunteurs.....	31
B- Agriculture et commerce, principales activités financées	34
C- Crédit court terme, crédit moyen terme et investissement des emprunteurs	35

IV- Les impacts économiques et socio-politiques des SFD	36
A- L'impact au niveau micro-économique	37
1- Les effets directs du crédit.....	37
2- L'utilisation des bénéfices du crédit.....	38
3- Les effets liés à l'épargne.....	39
B- L'impact au niveau méso-économique.....	40
C- L'impact au niveau macro-économique	41
D- L'impact socio-politique des SFD.....	43
Chapitre 3: Evaluation empirique d'impact des SFD	45
I- Revue de la littérature	45
II- Spécification du modèle	49
A- Augmentation du revenu des ménages après le crédit	49
B- Les déterminants de l'augmentation du revenu des ménages	50
III- Sources des données.....	52
IV- Estimation du modèle et analyse des résultats :.....	53
Conclusion générale	57
Annexes	60
Bibliographie :.....	64

Introduction générale

Les pays africains ont connu durant les années 80 une récession économique et la faillite de plusieurs banques commerciales et de développement ont accentué cette situation de dépression. Elle eut pour conséquence la mise en place de politiques d'ajustement structurel visant à court terme à rétablir les grands équilibres financiers et, à long terme, à créer les conditions d'une reprise de la croissance. Ces politiques ont été mises en œuvre avec l'aide de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI) qui ont agi comme agence externe de contrainte.

Les banques ont dû procéder à une contraction des crédits renforçant le rationnement déjà en vigueur pour les petites et moyennes entreprises. Désormais, seule une minorité accède au système financier formel. Sous sa forme bénigne, le rationnement n'est que partiel, chaque individu recevant une partie du crédit sollicité. Sous sa forme plus grave, le rationnement peut être total excluant complètement certains emprunteurs potentiels du marché du crédit. Des populations à faibles revenus se voient exclues du circuit financier, ce qui réduit leurs volumes d'investissement et hypothèque les possibilités d'augmentation de leurs revenus.

Au Sénégal, l'enquête sur les priorités (ESP) de 1991-1992 avait estimé à 33% la proportion des individus pauvres, alors que l'enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM) de 1994-1995 l'a évaluée à 65,8%. En tout, la proportion de pauvres a doublé sous l'effet de la dévaluation qui a augmenté de 32% en 1994. C'est pourquoi les autorités sénégalaises ont désormais fait de la lutte contre la pauvreté un objectif majeur des politiques économiques. La création d'emplois, l'amélioration de la productivité du travail sont des sources sûres de réduction de la pauvreté.

La plupart des agents économiques ont une faible capacité en terme de volumes de leurs épargnes et de leurs besoins financiers et en même temps une source potentiellement significative d'épargne. Pourtant, la plupart d'entre eux ont peu ou pas accès aux institutions financières formelles.

Compte tenu de la faible capacité d'absorption des secteurs public et privé moderne, la population active évolue en majorité dans le secteur informel. Ce

dernier joue en effet un rôle essentiel dans la mesure où il est pourvoyeur d'emplois de type certes précaire, mais générateurs de revenus.

Au cours des années 90, on a assisté à une multiplication des projets de lutte contre la pauvreté. C'est dans ce contexte que les institutions de la micro-finance (IMF) vont faire leur apparition venant en aide à des couches de populations défavorisées. Les institutions de la micro-finance communément appelées systèmes financiers décentralisés (SFD) sont des structures spécialisées dans l'offre des services financiers de proximité aux agents économiques défavorisés des villes et des zones rurales. De ce fait, elles apparaissent comme des alternatives nouvelles face à la crise des systèmes financiers formels des années 80. La mise en place des SFD au Sénégal prend la forme soit d'opérateurs de crédit, soit de projets d'encadrement et d'octroi de crédit, soit d'expériences d'épargne-crédit. Les SFD peuvent avoir un impact sur l'intégration des pauvres dans les réseaux économiques et de prise de décision. De plus, ils permettent avec des règles de fonctionnement simplifiées, le démarrage ou le renforcement d'activités génératrices de revenus pour les entreprises familiales ou communautaires.

L'implantation des SFD s'est opérée à un rythme très rapide. De 1998 à 2000, le nombre d'institutions de micro-finance a quadruplé passant de 30 à 121 institutions ayant communiqué des informations financières conformes aux prescriptions réglementaires. De même, le nombre de guichets des SFD connaît une forte croissance comparée à celle des banques. En effet, le nombre de guichets s'élève en 1998 à 233 pour les SFD contre 63 guichets pour les banques et à 324 en 2000 contre 73 pour les banques, soit un nombre quatre fois plus important que celui du système financier classique. Parallèlement à cette évolution des points de services, le nombre de bénéficiaires des services des SFD est en progression continue, passant de 216.692 en 1998 à 291.328 en 2000, soit une hausse de 34,4% en 3 ans d'après la banque de données de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) sur les SFD en 2000 au Sénégal.

L'intérêt porté aux SFD n'a cessé de croître ces dernières années. Ils ont bénéficié de l'appui des bailleurs de fonds qui ont accordé des financements s'élevant à 8,5

milliards de FCFA. Ils ont mobilisé des ressources égales à 31.906 millions de FCFA en 2000 (BCEAO, SFD Sénégal 2000).

Malgré cet engouement, rares ont été les études qui se sont intéressées à l'impact de ces structures de financement sur les conditions de vie de leurs bénéficiaires. Alors que la viabilité financière et la pérennité des institutions de crédit ont fait l'objet de plusieurs études de la BM (notamment : Banque mondiale : Inventaire mondiale des institutions de micro-finance 1995, Banque mondiale : Manuel de micro-finance : une perspective institutionnelle et financière 1999) et de la BCEAO (notamment Banques de données sur les SFD au Sénégal de la BCEAO, PA-SMEC, 2000) les études sur l'effet de ces structures sur les bénéficiaires sont plutôt rares.

Ces dernières années, les études d'impact disponibles ont été répertoriées et des liens ont pu être établis entre ces études et d'autres recherches portant sur les causes profondes de la pauvreté dans le cadre de l'analyse d'impact. En conséquence, la problématique tend à évoluer. Des exemples concrets ont contribué à réorienter certaines des questions liées à l'impact et avec elles, la micro-finance même.

Ainsi, Johnson et Rogaly (1997) sont les auteurs d'une distinction utile entre trois sources de pauvreté : l'absence de revenus, la vulnérabilité par rapport aux fluctuations de revenu, la faiblesse de la position sociale (impliquant des capacités limitées et une autorité réduite).

Les interventions peuvent par conséquent contribuer à accroître les revenus, à protéger ces revenus ou à renforcer la position sociale des personnes. Johnson et Rogaly ont montré que la plupart des IMF, en particulier celles qui sont gérées par des ONG, ne mesurent que le premier de ces effets possibles.

Certains auteurs se posent la question de savoir si l'accès aux services financiers est-il profitable aux pauvres ? Cette interrogation suscite bien des débats en micro-finance. Des auteurs comme Hulme et Mosley (1996) pensent qu'ils devraient plutôt bénéficier de programme de redistribution qui ne leur créent pas de dettes supplémentaires.

D'autres s'intéressent au portefeuille économique du ménage. Le ménage et la situation économique du ménage sont de plus en plus fréquemment ciblés par la

micro-finance et les analyses montrent combien il est important de réduire l'insécurité économique des pauvres non pas en augmentant leurs revenus mais en « protégeant » le peu qu'ils possèdent et en réduisant leur état de vulnérabilité (Corbett 1988).

La présente recherche s'intéresse aux bénéficiaires et à l'équité dans l'accès au crédit notamment pour les femmes et les jeunes, domaine n'ayant pas encore fait l'objet d'étude au Sénégal.

Elle a pour objet d'étudier l'impact de la micro-fiance sur la variation de revenus des pauvres. Plus spécifiquement, il s'agit de vérifier si ce sont les pauvres qui accèdent aux services des SFD et si leurs revenus ont significativement augmenté.

Pour évaluer les effets du micro-crédit sur les bénéficiaires, nous avons utilisé les données de l'enquête des SFD 2001 de l'équipe 8 MIMAP du Centre de Recherche en Economie Appliquée (CREA) sur les ménages bénéficiaires.

Cette recherche sera présenté en trois chapitres. Le premier analyse la structure et l'évolution des SFD. Le deuxième chapitre les contraintes et particularités des analyses d'impact. Le troisième chapitre présente le cadre méthodologique et analyse l'évaluation empirique de l'impact des SFD sur les bénéficiaires.

Chapitre1 : Les Systèmes Financiers Décentralisés

Les services de crédit et de mobilisation de l'épargne constituent un instrument privilégié de lutte contre la pauvreté. Les systèmes financiers décentralisés (SFD) sont des systèmes financiers alternatifs répondant aux besoins de proximité des agents à faibles revenus. Leur importance grandissante nous amène à étudier les variétés de SFD existants au Sénégal, ainsi que leur structure, leur évolution, leurs rapports avec le système bancaire.

L'objectif pour l'Etat serait d'améliorer la gestion de l'économie structurée afin qu'elle puisse intégrer les personnes à faibles revenus ou sans emploi et finalement absorber le secteur informel grâce à leur inscription dans une régulation sectorielle nationale avec l'Etat. Les relations des SFD avec l'Etat s'organisent autour de la cellule d'assistance technique aux caisses populaires d'épargne et de crédit (ATCPEC) située au Ministère de l'économie et des finances qui est chargé de la tutelle des SFD.

I- Typologie des SFD

Le cadre juridique réglementant les activités des SFD au Sénégal est défini par la loi n° 95-03 du 05 janvier 1995 et sur décret d'application n° 971106 du 11 novembre 1997. Il distingue deux grandes catégories de structures : les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit et les autres institutions.

Au Sénégal pour le besoin de l'enquête sur les ménages, 54 structures ont été retenues reparties en 5 coopératives, 3 associations, 13 groupements et 33 autres.

Tableau 1 : Statut juridique de la structure

	Fréquence	Pourcentage
Coopérative	5	9,3
Association	3	5,6
Groupement	13	24,1
Autre à préciser	33	61,1
Total	54	100,0

Source : Calculs de l'auteur sur la base des données des SFD du CREA 2001

A- Les institutions d'épargne et de crédit

Ce sont des expériences basées sur le rôle central de l'épargne pour alimenter le crédit. Leur mode d'organisation et d'intervention se caractérisent par le fait que l'épargne y est généralement préalable au crédit. Les principales institutions de ce type au Sénégal sont : Le Crédit Mutuel au Sénégal (CMS) et le partenariat pour la mobilisation de l'épargne et du crédit au Sénégal (PAMECAS).

Les autres institutions, qui doivent signer une convention spécifique avec le Ministre chargé des Finances pour l'exercice de leurs activités, regroupent deux types de structures:

- les organisations ayant comme activité unique ou principale la distribution du crédit;
- les organisations pour lesquelles l'octroi de crédit est une activité accessoire.

B- Les expériences de crédit direct

Elles concernent les systèmes qui ont privilégié le crédit comme activité centrale de leurs opérations sans le lier obligatoirement à la constitution préalable d'une épargne, avec des nuances qui s'expliquent par les spécificités locales. Certaines de ces expériences font dans leur mode opératoire, référence au modèle Grameen Bank, notamment en ce qui concerne la constitution de groupes solidaires dont les membres se cautionnent mutuellement.

C- Les projets à volet crédit

Ils ne font pas du crédit leur activité centrale. Ce volet est une composante parmi d'autres qu'ils renforcent le cas échéant. En ce qui concerne leurs modes opératoires, les volets crédits de plusieurs projets ne se distinguent pas toujours des activités "crédit" des deux types d'expériences précédents.

II- Les types de services offerts par les SFD

Les pratiques de micro-crédit varient d'une institution à une autre et selon l'environnement et le contexte social du milieu. Elles varient aussi et concrètement en fonction des différentes activités menées par les institutions en question.

L'identification des bénéficiaires ou de la clientèle cible est une question de grande préoccupation pour les institutions de la micro-finance.

Si certaines institutions focalisent leurs activités sur les pauvres en général, d'autres visent seulement une catégorie de pauvres (les pauvres intermédiaires ou les plus pauvres), d'autres encore, et non les moindres, visent particulièrement les femmes.

Beaucoup d'IMF qui cherchent à travailler avec les femmes sont inspirées par le succès de la Grameen Bank à ce sujet et sont en outre guidées par les motivations suivantes:

- Les femmes constituent avec les enfants la couche populaire la plus vulnérable et la plus pauvre. Ainsi, elles ont beaucoup de difficultés à accéder aux services financiers tant dans les villes que dans les campagnes;

- Le crédit demandé par les femmes est généralement de taille petite que celui demandé par les hommes. Et vu la préférence des établissements de crédit pour les gros prêts (coût de gestion moindre que celui des petits prêts), les femmes ont encore à ce niveau des difficultés supplémentaires pour accéder au crédit.

Au regard de nombreuses expériences de crédit, les taux de remboursement des prêts accordés aux femmes sont généralement élevés avoisinant les 99%.

Tous ces éléments constituent les arguments qu'utilisent les ONG internationales, les bailleurs de fonds ainsi que les institutions qui travaillent presque exclusivement avec les femmes.

La femme joue "un rôle capital et un rôle pivot dans la famille", avait ainsi déclaré M. James Wolfensohn Président de la Banque Mondiale, lors de son allocution de clôture du sommet mondial sur le micro-crédit en 1997 à Washington.

L'inventaire mondial des institutions de micro-finance fait par la banque mondiale en 1995 a révélé que 58% des institutions recensées disposent de la clientèle à majorité constituée de femmes. On compte parmi ces institutions les plus célèbres comme la Grameen Bank qui compte 95% de femmes, le Finca-Ecuador avec 100% de femmes.

En outre, la banque mondiale souligne dans ce même rapport 95 que la plupart des institutions qui travaillent quasi-exclusivement avec les femmes sont des ONG dont le financement provient à 62% des bailleurs de fonds.

Au Sénégal, le nombre de femmes bénéficiaires de crédit est encore faible par rapport aux hommes. Il reste beaucoup à faire dans ce domaine. Le tableau 2 montre cette disparité aux niveaux des sexes.

Tableau 2 : Sexe bénéficiaire

	Fréquence	Pourcentage
Homme	196	84,5
Femme	36	15,5
Total	232	100

Source : Calculs de l'auteur sur la base des données des SFD du CREA en 2001

Dans le cadre de cette présente recherche sur les 232 ménages bénéficiaires de crédit, 196 sont des hommes contre seulement 36 pour les ménages ayant comme chef de famille une femme.

Les femmes consacrent une grande partie de leurs revenus monétaires aux soins médicaux, à l'éducation et à l'alimentation de leurs familles.

Tableau 3 : Part du revenu pour soins enfants et sexe bénéficiaire

Part du revenu pour soins des enfants					
Sexe bénéficiaire		25 à 50 %	50 à 75 %	Plus de 75 %	Total
	Homme	59	12	17	88
	Femme	19	1	14	34
	Total	78	13	31	122

Source : Calculs de l'auteur sur la base des données des SFD du CREA en 2001

Le tableau 3 montre que 67% d'hommes consacrent 25 à 50% de leurs revenus pour les soins de leurs enfants contre 53% de femmes. Alors que plus de 41% de

femmes consacrent plus de 75% de leurs revenus aux soins de leurs enfants contre seulement 19% des hommes, soit deux fois plus que les hommes.

Deux types de services sont généralement offerts par les IMF aux défavorisés. Il s'agit des services financiers et des services non financiers.

A- Les services financiers

Il s'agit des services d'épargne et des services de crédit.

1- Les services d'épargne

Ces services permettent de mobiliser les ressources locales nécessaires au financement de la croissance des activités locales via les opérations de micro-prêts ou micro-crédits.

Les formes de l'épargne varient beaucoup d'une institution à l'autre. Dans la publication de Webster et Filder (1995), les formes de service de mobilisation de l'épargne les plus répandues :

- Les dépôts, qui restent les formes les plus populaires dans la plupart des IMF en Afrique ;
- Le dépôt sur livret avec intérêt et autorisation de retrait à tout moment. Les taux d'intérêt sur ces dépôts sont en général modérés. Au Sénégal, le crédit mutuel offre un taux de 4,5% par an sur ce type de compte.
- Les dépôts à terme produisant des intérêts et portant sur une période déterminée.

Les taux d'intérêts varient selon les institutions et selon la période de placement. Au Sénégal, les épargnants du crédit mutuel qui utilisent ce type de compte reçoivent un taux d'intérêt de 5 à 5,5% par an. Ce moyen de mobiliser l'épargne est la source principale de fonds qui alimente les prêts dans la plupart des institutions de crédit, même si la part des dépôts à terme reste encore faible. Les épargnants préférant généralement les comptes à vue pour y accéder à tout moment.

2- Les services de micro-crédit

Ces services permettent de mettre des revenus anticipés à la disposition des petits agents économiques de la localité en vue de financer leurs besoins d'investissement.

La faiblesse de leur capacité de financement les amènent souvent à opter pour les crédits à plusieurs échéances, plus facile à rembourser et les bénéficiaires ne subiront pas un risque de déboursement élevé pour leur revenu.

Tableau 4 : Type de crédit

	Fréquence	Pourcentage
Crédit à plusieurs échéances	173	74,6
Crédit à échéance unique	54	23,3
Autres à préciser	5	2,2
Total	232	100,0

Source : Calculs de l'auteur sur la base des données des SFD du CREA en 2001

Sur 232 ménages bénéficiaires, 74,6% ont opté pour le crédit à plusieurs échéances en réponse à la question quel type de crédit désirent-ils, 23,3% pour une échéance unique et 2,2% autres types d'échéance.

Selon Christen, les programmes de micro-crédit peuvent être classés en trois approches en matière de prêts: les prêts individuels, les prêts aux groupes de solidarité et les prêts aux banques villageoises.

- Les prêts individuels sont destinés aux individus recommandés par des groupes et qui ont présenté les garanties exigées. Ces garanties sont généralement moins contraignantes que celles exigées par les banques commerciales.

- Les prêts aux groupes de solidarité sont accordés à un petit groupe d'emprunteurs (généralement 4 à 10). L'engagement collectif de ce groupe vis-à-vis du prêteur tient lieu de garantie ou de caution solidaire, car si un membre ne parvient pas à rembourser, ce sont les autres membres qui acceptent de supporter le remboursement du prêt. Il y a donc une forte pression sociale qui s'exerce sur les membres et les incite à honorer leur engagement.

- Les prêts aux banques villageoises sont des types de prêts octroyés à un groupe d'au moins trente personnes. Le groupe est alors responsable de l'administration interne des prêts individuels. Ce système fonctionne bien lorsque les groupes sont déjà formés dans les villages et que les membres se connaissent bien et se font confiance mutuellement.

Il y a lieu de constater qu'au Sénégal les structures de micro-finance ont pour condition principale d'octroi de crédit être membre de la structure. En effet le tableau 5 montre que 38 des 54 structures enquêtées octroi le crédit aux membres contre 5 pour un projet clair et rentable, 2 pour les pauvres.

Tableau 5: Condition d'octroi de crédit

	Fréquence	Pourcentage
Aucune	2	3.7
Pauvreté	2	3.7
Un projet clair et rentable	5	9.3
Membre de la structure	38	70.4
Autres à préciser	7	13
Total	54	100

Source : Calculs de l'auteur sur la base des données des SFD du CREA en 2001

B – Les services non financiers

Ces services sont généralement constitués de programmes de formation ainsi que des services sociaux offerts en appui aux crédits octroyés.

1- Les programmes de formation

Ces programmes sont généralement destinés:

- Au personnel de l'institution dans le but de renforcer leur capacité de conception et de gestion des services de micro-crédit;
- Aux agents de terrain en vue de leur permettre de maîtriser les notions de base en gestion des services financiers et les méthodes d'encadrement des groupes. Ce type de formation est nécessaire au démarrage d'un programme de micro-crédit;

- Aux clients ou petits opérateurs économiques pour lesquels le programme de micro-crédit est destiné. Il peut s'agir dans ce cas de formation de base, de formations continues voire des séminaires ou rencontre d'échanges d'expériences.

2 – Les services sociaux et d'appui au programme de micro-crédit

Ces types de services concernent notamment les opérations d'encadrement et de suivi des activités financées par le crédit accordé. Ces services sont généralement l'apanage des ONG et des projets à volet crédit, lesquels sont financés par les bailleurs de fonds et disposent en outre des lignes de budget destinées à ces genres d'activité.

Des services à caractère social sont également offerts pour servir à la fois d'appui au programme de crédit et lutter contre la pauvreté. Ces services peuvent concerner l'organisation des achats de semences (achats groupés en vue d'en réduire les coûts), l'organisation des séances d'alphabétisation (écoles villageoises), des services de planning familial et d'éducation des filles,...

En clair, les services non financiers offerts par les IMF sont souvent financés par les lignes de crédits extérieurs, notamment par les bailleurs de fonds. Mais ces services s'amenuisent au fur et à mesure que l'IMF croît dans ses activités et qu'elle devient de moins en moins dépendant des bailleurs de fonds.

III- Analyse de l'activité financière des SFD

A- Les sources de financement des SFD

Les sources de financement varient selon les types d'institutions. Mais on distingue en général quatre sources de financement : les fonds propres, les dépôts, les subventions et les lignes de crédit.

Les fonds propres sont normalement constitués par les reports à nouveau, les fonds de dotation, les réserves générales et facultatives, le capital social et le résultat net après subvention d'exploitation. Les lignes de crédit sont des apports en capitaux fournis par des partenaires financiers; Etats, banques, bailleurs de fonds et destinés à accroître leur capacité de crédit.

Les SFD enregistrent une croissance continue de leur ressources. L'examen de l'évolution des différentes composantes des ressources entre 1998 et 2000 montre que cette croissance est attribuable à toutes les catégories de ressources à l'exception des ressources affectées qui ont diminué au cours de la période.

Tableau 6 : Décomposition des ressources (millions de FCFA)

	1998	%	1999	%	2000	%
Dépôts	9 854	53,9%	13 602	51,8%	18 456	57,8%
Fonds propres hors subventions d'investissement	5 910	32,3%	9 662	36,7%	9 927	31,1%
Lignes de crédit	1 046	5,7%	1 492	5,7%	1 963	6,2%
Subventions	806	4,4%	882	3,4%	1 241	3,9%
Ressources affectées	669	3,7%	600	2,4%	319	1%
Ressources totales	18 285	100%	26 238	100%	31 906	100%

Sources BCEAO UEMOA banques de données sur les SFD- Sénégal 2000

La part relative des ressources internes (dépôts et fonds propres) a augmenté au cours de la période, passant de 86% en 1998 à 89% en 2000. Cette hausse est essentiellement attribuable à l'accroissement des dépôts, dont la part relative dans les ressources a augmenté de 4,7 points en trois ans. S'agissant des fonds propres, en dépit d'une légère hausse de 3%, en valeur absolue en 2000, leur part a baissé de 5,6 points après une hausse de 4,4 points en 1999. Ces deux composantes demeurent toujours les principales ressources des SFD.

La croissance des dépôts est la meilleure garantie de viabilité. En effet, lorsque les dépôts financent en grande partie les prêts, on peut dire que la pérennité du système n'est pas mise en jeu.

L'appréciation du montant moyen des dépôts est relatée par le tableau 7.

Tableau 7 : Evolution du montant moyen des dépôts (FCFA)

	1998	1999	2000
Epargne/crédit	57 743	61 016	73 521
Crédit direct	142 391	35 685	26 557
Projet à volet crédit	24 358	-	-
Dépôt moyen	57 472	60 875	70 132

Sources BCEAO UEMOA banques de données sur les SFD- Sénégal 2000

L'encours moyen des dépôts a augmenté au cours de la période, se situant à 70 132 FCFA en 2000 contre 57 472 FCFA en 1998. La contribution des ressources externes (lignes de crédit, subventions et ressources affectées) a baissé au cours de la période sous revue, passant de 14% en 1998 à 11% en 2000. Cependant, l'analyse en valeur absolue indique une hausse de 18%. Cet accroissement s'explique par les augmentations relevées au niveau des lignes de crédit (31%) et des subventions (41%).

B- Evolution des crédits et des résultats d'exploitation

L'offre de crédit des SFD est en hausse en 2000, se situant à 28,2 milliards de FCFA, après une variation de 20% en 1999. L'accroissement de 43% des financements accordés résulte essentiellement de l'augmentation enregistrée au niveau des institutions d'épargne et de crédit (42%).

Tableau 8 : Evolution du volume des crédits distribués

	1998	1999	2000
Nombre de crédits	(milliers d'unités)		
• Epargne/Crédit	45 745	51 107	53 380
• Crédit direct	8 891	10 316	11 765
• Projet à volet crédit	568	-	-
Total	55 204	61 423	65 145
Montant des crédits	(millions FCFA)		
• Epargne/Crédit	15 414	18 350	26 158
• Crédit direct	737	1 386	2 089
• Projet à volet crédit	250	-	-
Total	16 401	19 736	28 247

Sources BCEAO UEMOA banques de données sur les SFD- Sénégal 2000

La hausse de 69,7% observée au niveau des institutions d'épargne et de crédit entre 1998 et 2000 résulte du renforcement des financements accordés par l'UM-PAMECAS, l'ACEP et le CMS dont les montants respectifs de crédits octroyés ont cru de 265,7%, 47,9% et 26,2%. Par ailleurs, le volume des interventions des GEC a également progressé de 16,5%, passant de 451,8 millions en 1999 à 526,4 millions en 2000.

S'agissant des institutions de crédit direct, le volume de leurs interventions est passé de 1,4 milliard de FCFA en 1999 à près de 2,1 milliards, soit une progression de 51% en un an (contre 88% en 1999). Cette évolution provient essentiellement de la forte progression relevée au niveau de FDEA (118%), qui a compensé les régressions de 11% et de 5% des financements mis en place respectivement par le PAME-AGETIP et le CRS.

Tableau 9 : Evolution du montant moyen des prêts (FCFA)

SFD	1998	1999	2000
Epargne/crédit	251 413	346 001	432 836
Crédit direct	88 352	111 799	213 028
Projet à volet crédit	342 139	-	-
Prêt moyen	230 873	312 546	403 130

Sources BCEAO UEMOA banques de données sur les SFD- Sénégal 2000

Le tableau 9 indique, en 2000, une progression de 29% du montant moyen des prêts. Cette évolution relève surtout des expériences de crédit direct dont le montant moyen des prêts a augmenté de 90,5% en 2000.

Parallèlement à cette évolution des crédits, les résultats d'exploitation connaissent aussi une progression continue.

L'agrégation des résultats d'exploitation de l'ensemble des SFD couverts par la présente analyse est résumée dans le tableau 10.

Tableau 10 : Tableau agrégé du compte d'exploitation

	Epargne/crédit	Crédit direct	Projet à volet crédit	Totaux
1998				
Produits	2 972 955 386	163 017 395	173 126 952	3 309 099 733
Charges	2 294 480 163	165 156 696	123 588 901	2 583 225 760
Résultat net	678 475 223	- 2 139 301	49 538 021	725 873 973
1999				
Produits	4 069 331 227	190 922 950	-	4 260 254 177
Charges	2 929 031 008	143 611 828	-	3 072 642 836
Résultat net	1 140 300 219	47 311 122	-	1 187 611 341
2000				
Produits	5 456 510 285	495 474 003	-	5 951 984 288
Charges	3 760 674 434	399 452 840	-	4 160 127 274
Résultat net	1 695 835 851	96 021 163	-	1 791 857 014

Sources BCEAO UEMOA banques de données sur les SFD- Sénégal 2000

Le résultat net des SFD est en hausse constante, atteignant environ 1,8 milliard de FCFA contre environ 726 millions en 1998. La performance d'exploitation atteinte en 2000 résulte de la hausse des produits d'exploitation (40%) qui a été plus forte que

celle des charges (35%). La hausse de 49% du résultat net des institutions d'épargne et de crédit en 2000 est imputable au CMS et à l'UM-PAMECAS, dont les excédents respectifs ont augmenté de 810% et 153%.

Au cours de la période sous revue, il convient de relever un renforcement du solde du compte d'exploitation des institutions de crédit direct. En effet, d'un déficit de 2 millions de FCFA en 1998, ces institutions dégagent un excédent de 96 millions de FCFA en 2000. Cette évolution s'explique par la réabsorption des déficits du PAME-AGETIP et du CRS.

IV- Evolution comparative de l'activité financière des SFD et des banques

Une analyse comparative des principaux agrégats des SFD et des banques est nécessaire pour avoir une idée sur l'impact de chaque système financier sur l'économie nationale.

Tableau 11 : Tableau comparatif de l'activité financière des banques et des SFD

PARAMETRES	1998		1999		2000	
	Système bancaire	SFD	Système bancaire	SFD	Système bancaire	SFD
Dépôts (mds FCFA)	467,7	9,8	529,7	13,6	614	18,4
% des dépôts	98%	2%	97,5%	2,5%	97,1%	2,9%
Crédits (mds FCFA)	440,4	11,4	486,2	14,9	625,1	20,3
% des crédits	97,5%	2,5%	97%	3%	96,8%	3,2%
Guichets	63	233	66	285	73	324
% des guichets	21,3%	78,7%	18,9%	81,1%	18,4%	81,6%

Sources BCEAO UEMOA banques de données sur les SFD- Sénégal 2000

Le tableau 11 indique, au cours de la période 1998-2000, une progression régulière des dépôts et des crédits tant au niveau des SFD que des banques.

Au cours de la période sous-revue, les dépôts ont progressé de 31,3% dans le système bancaire, se situant à 614 milliards de FCFA en 2000, tandis que ceux des SFD se sont accrus de 87,7%, s'élevant à 18,4 milliards de FCFA.

De même, le taux de croissance des crédits est ressorti plus élevé au niveau des SFD, soit 78% contre 42% pour le système financier classique.

Ces données confirment l'influence croissante des SFD dans l'économie nationale. En effet, par rapport aux 2% et 2,5% relevés en 1998 respectivement en termes de parts relatives de marché des dépôts et des crédits, les SFD représentent près de 3% et 3,2% des ressources mobilisées et des financements octroyés en 2000.

En termes d'impact et d'accès à des services financiers de proximité pour les populations non bancarisées, les SFD font preuve d'une bonne performance dans la mesure où le nombre de guichets s'élève à 324 contre 73 pour les banques en 2000, soit un nombre quatre fois plus important que celui du système financier classique.

Chapitre 2 : Contraintes et particularités des analyses d'impact du micro-crédit

Les études d'impact des SFD se heurtent à des difficultés spécifiques liées à la nature du crédit et aux caractéristiques des unités économiques financées. Contrairement aux projets classiques, l'investissement dans le cas des SFD est atomisé entre de nombreux emprunteurs et ne peut être connu a priori.

Le crédit ouvert (ou de libre disponibilité) constitue « une anticipation sur les revenus à venir » dont l'utilisation varie en fonction des circonstances et des contraintes de trésorerie. On parle souvent de la fongibilité du crédit. De plus, du point de vue de la gestion du capital, les unités économiques sont très complexes et regroupent une ou plusieurs activités de production, de consommation et d'investissement. L'analyse des effets du crédit doit prendre en compte ces différentes fonctions économiques et les opportunités d'utilisation des ressources qui ne sont pas toujours reliées à des investissements directement productifs. Les enquêtes s'efforcent d'appréhender la diversité d'utilisation du crédit et d'en analyser les effets.

I- Les indicateurs simples d'impact

Attribuer un changement intervenu dans les revenus d'un client au crédit qui lui a été octroyé présente deux difficultés majeures : celle de connaître dans le détail la provenance et l'utilisation des fonds du client et celle de déterminer ce qui se serait passé en l'absence de ce crédit.

Pour cela, la recherche des sources de financement du client et les affectations des crédits est nécessaire, mais difficile à mener. De même, il est nécessaire d'élaborer des enquêtes de base et de constituer des groupes témoins. Ce sont autant de tâches non seulement coûteuses mais, en un certain sens impossible à réaliser dans des conditions parfaites dans la mesure où il n'est guère probable de trouver deux échantillons de population identiques à tous points de vue, l'un bénéficiant d'un crédit et l'autre non.

Cependant, l'impact du micro-crédit sur sa clientèle peut être perçu à travers des indicateurs simples d'impact tels que le taux de pénétration, la volonté de payer et l'accès au crédit.

A- Taux de pénétration

Le premier indicateur simple d'impact est le taux de pénétration et son évolution qui permet de déterminer l'enracinement, la « profondeur » des SFD dans la société, le dynamisme d'évolution. Il caractérise ceux qui sont « dedans » et ceux qui sont « dehors ».

En principe le taux de pénétration se calcule simplement. L'évolution du taux de pénétration, défini comme le rapport entre le nombre de bénéficiaires des prestations des SFD (membres des SFD et autres usagers) et le nombre de familles est retracé dans le tableau suivant.

Tableau 12: Evolution du taux de pénétration

ANNEE	Total clientèle (membres + usagers en milliers) (a)	Population totale (en milliers) (b)	Nombre de familles (en milliers) (c) = (b)/6 ¹	Taux de pénétration (en %) (d) = (a)/(c)
1998	216,7	9 000	1 500	14,4
1999	281,8	9 300	1 550,6	18,2
2000	291,3	9 400	1 566,6	18,6

¹ Hypothèse : d'une famille regroupant en moyennes 6 personnes

Sources BCEAO UEMOA banques de données sur les SFD- Sénégal 2000

Le taux de pénétration progresse de 14,4% de familles sénégalaises touchées en 1998 à 18,6% en 2000. cette évolution reflète le dynamisme du secteur de la micro-finance et l'importance de son impact sur les populations en termes de fourniture de services financiers de proximité.

Le taux de pénétration est un indicateur simple et très opérationnel (pour les conseils d'administration, les cadres et les bailleurs de fonds) pour analyser la situation de chaque réseau et de chaque caisse, la comparer avec des situations

voisines et pour définir une stratégie d'évolution sur le moyen et long terme (3 à 5 ans).

Au niveau national ou macro-économique, l'impact des SFD est très différent selon qu'on raisonne en nombre de bénéficiaires, en volume, ou en nombre de guichets. Relativement faible en volume, ils constituent un volume de clients 5 à 10 fois supérieurs au nombre de titulaires de comptes bancaires. Les SFD ont surtout la caractéristique de pénétrer là où les banques n'existent pas ou sont rares. Celles-ci se concentrent dans la capitale et les grandes villes de l'intérieur mais n'iront jamais dans les villes secondaires et les campagnes.

Il faut également raisonner en tendance et prendre en compte l'accroissement du nombre des SFD et de l'étendue de chaque réseau.

Au niveau local, si on raisonne en terme de familles ou d'exploitations touchées pour une zone qui permet un accès relativement aisé aux services financiers (moins de 15 km), les taux sont très diversifiés. Cette variabilité s'explique en grande partie par la distance, géographique ou sociale.

Les SFD connaissent de plus en plus un succès grandissant auprès des populations démunies. Le tableau 13 montre l'évolution du nombre de bénéficiaires servis de 1998 à 2000.

Tableau 13 : Evolution du nombre de bénéficiaires directs des services des SFD:

	1998	1999	2000
Femmes	78 271	91 706	102 846
Hommes	88 459	116 765	140 046
Groupements	17 983	23 897	36 914
Usagers	31 979	37 022	11 240
Sous Total	216 692	269 390	291 046
Autres bénéficiaires	0	12 495	282
Total	216 692	281 885	291 328

Sources BCEAO UEMOA banques de données sur les SFD- Sénégal 2000

L'évolution de la clientèle des SFD au cours des trois dernières années révèle l'importance du secteur de la micro-finance dans les transactions financières de la population sénégalaise. En effet, le nombre de bénéficiaires des services des SFD

est en progression continue, passant de 216 692 en 1998 à 291 328 en 2000, soit une hausse de 34,4% en trois ans. Cette évolution est essentiellement imputable à l'UM-PAMECAS et au CMS, dont le nombre de membres a respectivement augmenté de 157% et 33% au cours de la période.

Tableau 14 : La couverture géographique des SFD au Sénégal

Expériences	REGIONS									
	Dakar	Ziguin.	St Louis	Diourb.	Tamba	Kaol.	Thiès	Louga	Kolda	Fatick
A/ Epargne-crédit										
CMS	X	X		X	X	X	X		X	X
UM-PAMECAS	X									
A.C.E.P	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
CEC femmes de Dakar	X									
CAPEC-SOCOCIM	X									
MECH	X									
UCEC-SEDHIOU									X	
CEC/UCAD	X									
MEC UNACOIS	X						X			
CCC/LOUGA								X		
MECAS	X									
RECEC NAATANGUE						X	X			
MUSO	X	X	X			X	X	X	X	X
MEC TERANGA				X		X				
CMECAT					X					
CCC/THIES							X			
MEC-PROTES	X									
CVAG/PODOR			X							
CREC		X								
CECAS			X							
MECR	X	X	X	X						
GEC NDIMBALANTE						X				
MECARUL								X		
MCEG-NAFA	X									
COFDEC	X									
GEC-GEIT						X				
Sous Total	14	5	5	4	3	6	7	4	4	3
B/ Crédit direct										
PAME/AGETIP	X									
CRS/SENEGAL	X	X				X	X	X	X	
ASACASE		X								
Sous Total	2	2	0	0	0	1	1	1	1	0
C/ Projet à volet crédit										
FDEA	X			X		X	X	X		X
Sous Total	1	0	1	1	0	1	1	1	0	1
Total	17	7	6	5	3	8	9	6	5	4

Sources BCEAO UEMOA banques de données sur les SFD- Sénégal 2000

Le tableau 14 montre une concentration des interventions des SFD dans la région de Dakar. Les disparités régionales sont relativement faibles, dans la mesure où Thiès, Kaolack et Ziguinchor sont des régions à forte implantation.

Toutefois, une seule institution, l'ACEP, couvre la totalité du territoire national. Il existe en moyenne 23 institutions de base par région et chacune d'entre elles comprend en moyenne 930 membres et usagers.

B- La volonté de payer

Une analyse d'impact bien menée peut se révéler difficile et coûteuse. Face à cette situation, une école de pensée prône le recours à un certain nombre « de critères indicatifs » d'impact. Otero et Rhyne (1994) ont fait la synthèse de l'histoire encore récente de la micro-finance en soulignant un tournant important : l'accent n'est plus désormais mis sur l'entreprise individuelle ou le client des services financiers mais sur les institutions qui proposent ces services. Cette approche des systèmes financiers « accorde nécessairement une attention moindre à l'impact en termes de mesure de la croissance de l'entreprise, pour se concentrer davantage sur l'accès aux services financiers. »

La volonté de payer est parfois considérée comme un critère indicatif de l'impact en raison d'un paradigme de l'économie de marché, selon lequel si un produit ou service est proposé au client et que ce dernier l'achète, c'est qu'il a une valeur. L'analyse d'impact en micro-finance doit par conséquent mettre en évidence le nombre de clients touchés et leur volonté de payer.

On peut considérer à première vue que des taux de remboursement élevés couplés avec de faibles taux d'impayés témoignent d'une volonté de payer. Cette logique s'applique également aux services d'épargne : si la population continue à utiliser les services d'épargne d'une IMF, on peut alors établir que ces services représentent de la valeur.

Ainsi, alors que la volonté de payer constitue un critère indicatif d'impact simple et peu coûteux, il comporte des insuffisances non négligeables :

- l'ampleur de l'impact est difficile à déterminer ;
- les effets au sein du ménage ne sont pas pris en compte ;
- l'évolution de l'impact à long terme (la réduction de la pauvreté) n'est pas certaine.

C- L'accès au crédit

Le taux de pénétration du système de crédit est élevé, mais la majorité des non-membres sont des pauvres.

Ces familles sont-elles exclues par le système ? c'est à dire souhaitent-elles devenir membres des associations de crédit sans y parvenir ou bien ne sont elles pas intéressées par le crédit proposé ?

Nous avons essayé de mesurer le cas de « nonaccès », notion que nous utilisons afin de faire la différence avec le cas de familles qui prétendent être exclues du système mais qui, en réalité, n'ont pas réellement l'ambition d'y participer.

Elles peuvent regretter, particulièrement au moment de l'enquête, de n'être pas membres, mais en réalité, elles ne le souhaitent pas vraiment car elles n'ont pas d'activités productives ou se sentent peu capables de rentabiliser le crédit et de rembourser. Pour elles, le crédit ne représentent pas une opportunité intéressante pour améliorer leurs conditions de vie. Les limites entre les processus d'exclusion et de non-intérêt sont parfois difficiles à établir, ne serait ce que parce que les réponses laissent une part à l'interprétation.

Voici toutefois le résultat de cette tentative de distinction : peur du remboursement, problème d'intégration, montant trop bas, taux d'intérêt élevé, durée non adaptée, pas d'activités à développer, assez d'argent, ne comprend pas, emprunts à d'autres.

Pour affiner notre analyse sur l'accès au crédit, nous allons nous référer aux tableaux suivants :

Tableau 15: Montant du crédit

	Fréquence	Pourcentage
Très insuffisant	38	16,4
Insuffisant	136	58,6
Suffisant	58	25
Total	232	100

Source : Calculs de l'auteur sur la base des données des SFD du CREA en 2001

On constate que 25% seulement des bénéficiaires trouvent le crédit suffisant, ce qui est un taux faible pour l'efficacité des prêts.

Tableau 16: Adaptation aux besoins

	Fréquence	Pourcentage
Inadaptés	62	26,7
Adaptés	155	66,8
Très adaptés	15	6,5
Total	232	100,0

Source : Calculs de l'auteur sur la base des données des SFD du CREA en 2001

Le tableau 16 montre que les SFD satisfont bien leur clientèle car 66,8% estiment que leurs crédits sont adaptés aux besoins, 6,5% très adaptés et 26,7% inadaptés. Ceci est conforme à la théorie selon laquelle les SFD sont des institutions de proximité à la disposition des petits agents à faible revenu.

Tableau 17: Accès au crédit

	Fréquence	Pourcentage
Très limités	7	3,0
Limités	68	29,3
Ouvert(sans restriction)	157	67,7
Total	232	100,0

Source : Calculs de l'auteur sur la base des données des SFD du CREA en 2001

On peut dire que l'accès au crédit présente des valeurs comparables à celles de l'adaptation aux besoins d'après le tableau 17. En effet 67,7% des ménages jugent que l'accès au crédit est ouvert, tandis que 29,3% le juge limité et 3% seulement très limité.

II- Les sociétaires et les non sociétaires

A- Les non-sociétaires

L'étude des non sociétaires, leur caractérisation par rapport à la population totale est très éclairante sur la nature des SFD et sur leur marge de progression.

Certains réseaux sont entièrement ouverts et cherchent à capter l'épargne là où elle se trouve, c'est à dire prioritairement chez les fonctionnaires, les gros commerçants et les urbains.

D'autres au contraire font le choix délibéré d'exclure certaines catégories sociales dont ils mettent en doute l'honnêteté et qu'ils estiment impossible à contrôler socialement. L'hostilité est particulièrement vive envers les fonctionnaires. Le Président de la Fececam au Bénin explique le succès de la Fédération parce que « ni les députés, ni les militaires, ni les préfets et sous préfets n'ont pu y mettre la main ». En Guinée, les associés distinguent très nettement les petits commerçants, « qu'on connaît, qui sont de notre village » et les grands commerçants des réseaux nationaux et internationaux « qu'il est impossible de contrôler ».

Les enquêtes montrent deux causes importantes de non adhésion : la distance par rapport à la caisse et le manque d'information. Il n'y a pas bien sûr de norme uniforme de distance. Il faut plutôt raisonner en fonction du degré d'attraction du bourg où est situé le siège social et de la facilité des liaisons (existence et coût des taxis brousses). En général, on ne sera pas incité à déposer et retirer de petites sommes si on est à plus de 5km de la caisse. Le problème de la distance nécessite donc un accroissement progressif du maillage.

Quant à l'information, la solution est relativement simple, surtout en s'appuyant sur le fait que, dans près de la moitié des cas, l'information se fait par les membres eux mêmes, en utilisant « le bouclé à oreille » et les réseaux sociaux (famille, voisinage, tontines, activités économiques).

Une autre catégorie de non adhérents est celle qui n'a pas besoin de crédit (par exemple les personnes âgées ou sans projet spécifique) ou qui préfèrent réinvestir leur trésorerie dans d'autres formes d'épargne (le bétail notamment) ou directement dans de nouvelles activités.

Certains souhaitent avoir du crédit mais « en ont peur » et attendent deux ou trois ans pour voir les expériences de « ceux qui ont du courage » avant de s'engager.

La dernière catégorie, beaucoup plus intéressante, est constituée par ceux pour qui les SFD ne correspondent pas à leurs attentes :

- Les anciens membres, qui ont démissionné officiellement ou qui sont devenus des sociétaires passifs (parce qu'ils trouvent que la caution solidaire est une contrainte trop forte ou parce qu'ils n'ont pas apprécié les méthodes « musclées » de récupération, avec intervention de la gendarmerie et perte de l'honneur. Les cas où les anciens emprunteurs ne demandent plus de crédit parce qu'ils ont suffisamment amélioré leur situation grâce aux prêts antérieurs).

- Les personnes relativement aisées qui ne sont intéressées que par des prêts importants (plus d'un million de CFA), souvent non accessible dans la plupart des SFD, au moins pour les premières années (principe de démarrage par de petits prêts).

Cette catégorie est servie dans certains réseaux de Coopec ou dans des organisations spécialisées pour le financement des micros et petites entreprises. Ils ne représentent en fait qu'une minorité très restreinte de la population mais peuvent avoir un rôle d'entraînement économique important. Ils nécessitent en général un traitement particulier : étude spécifique de la qualité du dossier, types de garantie (épargne bloquée, location vente, garanties matérielles...), suivi régulier et parfois formation.

- Enfin les non sociétaires qui jugent le système non adapté à leurs besoins. C'est notamment le cas des catégories à faible capacité d'épargne (les femmes mais aussi les petits paysans, artisans et commerçants, les jeunes) par rapport au système Coopec. Avec des frais d'inscription non négligeables (parts sociales, photos), la nécessité d'avoir une épargne préalable bloquée pendant 4, 6, 12 mois avant d'avoir accès au crédit, la faible probabilité de l'obtenir quand le conseil

d'administration est composé de notables (quasi exclusivement masculins, intéressés surtout par de gros crédits à des personnes relativement aisées, ayant des garanties), il n'est pas étonnant que le taux de participation des femmes soit spontanément faible et que beaucoup de « petits » se sentent exclus.

D'où la nécessité de plus en plus ressentie par certains réseaux, de mener une politique volontariste. Celle-ci est socialement plus facilement acceptable lorsqu'elle concerne les femmes. Les paysans « pauvres » sont considérés souvent avec suspicion par les conseils d'administration (s'ils sont pauvres, c'est qu'ils l'ont bien voulu, qu'ils ne sont pas sérieux ou travailleurs), il en est de même des jeunes souvent considérés comme instables, prêts à émigrer...

B- Les sociétaires

Les indications disponibles montrent cependant que les SFD intéressent la grande majorité de la population et ne laissent de côté, en général, que les deux extrêmes, les plus aisés et les plus pauvres. Ceux-ci sont d'autant plus exclus s'il s'agit de Coopec avec épargne préalable. Un effet pervers de la « participation », de l'« autogestion » des caisses est que les conseils d'administration ou les comités de crédit sont plus enclins que les agents salariés à refuser le crédit aux familles peu nombreuses ou n'offrant pas de garantie matérielle (en général le cheptel). Une autre catégorie peu représentée est celle des éleveurs, surtout s'ils ne sont pas complètement sédentarisés.

Le critère de l'âge laisse aussi de côté les deux extrêmes, les plus jeunes et les plus âgés, et l'essentiel des emprunteurs se situe entre 30 et 60 ans, l'âge moyen se situant vers les 50 ans. Dans cette étude, l'âge minimum du bénéficiaire est de 26 ans.

En définitive, le domaine où la réflexion (et les statistiques) a le plus progressé est celui du sociétariat féminin.

Il y a trois types de situations :

- Le sociétariat minoritaire (10 à 35%), qui correspond aux Coopec habituelles
- Le sociétariat équilibré (les femmes représentant 45 à 50% du total)

- Le sociétariat quasi-exclusif (plus de 90%) parce que le système leur est destiné (GEC des femmes de Dakar) ou parce que les modalités de crédit et leur réputation de bonnes emprunteuses y conduisent.

L'évolution du sociétariat au Sénégal, a été analysée à partir du nombre de membres et celui des institutions de base. Elle est synthétisée dans le tableau 18 :

Tableau 18 : Evolution du sociétariat

PARAMETRES	1998	1999	2000
Nombre de membres	184 713	226 131	267 207
Dont femmes	78 271	85 487	93 911
Pourcentage	42 %	38%	35%
Dont hommes	88 459	116 747	138 050
Pourcentage	48%	52%	52%
Dont groupements	17 983	23 897	32 246
Pourcentage	10%	10%	13%

Sources BCEAO UEMOA Banques de données sur les SFD-Sénégal 2000

Le nombre de sociétaires est en hausse au cours de la période sous revue, passant de 184 713 sociétaires en 1998 à 267 207 en 2000. cependant, leur taux de croissance ressort moins élevé en 2000 (18%) qu'un an plus tôt (22%). Le sociétariat demeure majoritairement masculin, avec 52% des membres en 2000 contre 35% pour les femmes et 13% pour les groupements. Il convient de relever que la diminution de la part relative du sociétariat féminin s'est faite au profit des groupements pour lesquels il n'existe pas de données détaillées.

Au sein des GEC, qui totalisent 5,7% du sociétariat en 2000, les femmes, prédominent avec 60% du sociétariat contre 32% pour les hommes et 8% pour les groupements. En 2000, la clientèle des SFD du Sénégal est composée à 96% par les membres des institutions d'épargne et de crédit.

Tableau 19 : Les 5 SFD les plus importants en nombre de membres

SFD	Type	Nombre de membres	En % de l'ensemble
CMS	Epargne/crédit	116 995	46,5%
UM-PAMECAS	Epargne/crédit	64 432	25,6%
ACEP	Epargne/crédit	13 534	5,4%
MUSO FENAGIE-PECHE	Epargne/crédit	10 690	4,2%
UMECU	Epargne/crédit	9 657	3,8%
Total des 5 SFD		215 308	85,7%
Ensemble des SFD d'épargne et de crédit		251 322	100 %

Sources BCEAO UEMOA Banques de données sur les SFD-Sénégal 2000

Le CMS est l'institution la plus importante du secteur de la micro-finance au Sénégal avec 46,5% de l'ensemble des membres. Cinq SFD regroupent environ 86% des membres en 2000.

III-Les objets de crédits

La quasi-totalité des SFD a maintenant compris qu'il fallait laisser la liberté de choix à l'emprunteur pour l'utilisation du crédit. Les formules de crédit dirigé, souvent en nature, majoritaires dans les projets de développement rural, ont montré leurs limites et leurs effets pervers (reventes des divers intrants à un prix inférieur pour faire face à d'autres utilisations jugées prioritaires, réticences à rembourser en cas de faible production puisque c'est le projet, donneur de conseils, qui est jugé responsable...).

A- Objets financés, fongibilité du crédit et polyactivité des emprunteurs

Le micro-crédit finance par définition des petites dépenses : épicerie, intrants agricoles, constitution de stocks, achats d'animaux, etc...

Même si les utilisations du crédit sont variées, elles sont a priori concrètes et faciles à identifier.

Tableau 20: Objet du crédit

	Fréquence	Pourcentage
Relance activité	138	59,5
Achats des matières premières	84	36,2
Acheter un commerce déjà existant	2	0,9
Monter une petite affaire personnelle	4	1,7
Valoriser l'exploitation familiale	1	0,4
Subvenir aux besoins réguliers de la famille	1	0,4
Subvenir aux besoins exceptionnels de la famille	1	0,4
Achat d'un équipement ménager	1	0,4
Total	232	100,0

Source : Calculs de l'auteur sur la base des données des SFD du CREA 2001

Le tableau 20 montre que 59,5% et 36,2% des objets de crédits représentent respectivement la relance de l'activité et achats des matières premières.

Pourtant, l'analyse de leur impact économique se révèle être particulièrement complexe, car même si le crédit est affecté à un objet précis, immédiat et concret, son véritable impact peut être induit, immatériel et sans lien avec son affectation directe. La prise en compte de ce phénomène a conduit à parler de « fongibilité » du crédit. Ce terme signifie que la consommation du crédit se répercute et se dilue dans divers postes d'activités productives et de consommation, à tel point que l'on ne parvient plus à identifier sa destination finale. L'absence de délimitation claire entre l'exploitation agricole et les besoins familiaux renforce cet effet de dilution. La fongibilité ou dilution d'usage est d'autant plus importante que la famille est pluriactive, car les transferts financiers d'un poste d'activité à un autre sont multiples. La famille gère en effet l'équilibre économique global de ses activités, et non pas l'équilibre de chacune. A l'inverse lors que les activités sont peu diversifiées l'utilisation du crédit est plus facile à identifier.

Il y a en général dans les SFD seulement déclaration de l'objet de crédit et insistance pour que celui-ci soit productif ou rentable, afin de rendre plus facile le remboursement.

Quant des études sont faites ou un suivi régulier des emprunteurs, on constate qu'il n'y a pas de différences très importantes entre objets de crédit déclarés et réalisations, à deux nuances près.

- D'abord, compte tenu de la fongibilité du crédit, l'argent reçu rentre dans la trésorerie globale de l'exploitation ou de la famille et il n'est pas évident de pouvoir faire le lien direct entre le crédit reçu et un investissement précis. Une autre façon de poser le problème est de demander ce qui se serait passé s'il n'y avait pas eu de crédit. Et on s'aperçoit alors que l'exploitant aurait plus ou moins les mêmes activités mais dans de moins bonnes conditions ou à un coût élevé.
- L'autre observation montre qu'en général il y a officiellement un objet déclaré, que le crédit a bien été utilisé à cet effet mais qu'une partie a été employée à d'autres fins (achat de nourritures, dépenses de santé, frais de scolarité, réserve pour rembourser le prêt, mais aussi autres investissements économiques). Quant il y a « détournement » d'objet, c'est souvent parce que l'argent du prêt a été remis avec retard et que l'emprunteur a trouvé une autre opportunité plus intéressante.

Le tableau 21 montre peu de différence qui existe entre l'objet du crédit déclaré et son utilisation.

Tableau 21 : Principale utilisation crédit

	Fréquence	Pourcentage
Subvenir aux besoins réguliers	13	5,6
Subvenir aux besoins exceptionnels	4	1,7
Valoriser l'exploitation familiale	13	5,6
Elargir activité	138	59,5
Monter une affaire	15	6,5
Acheter actif immobilier	6	2,6
Acheter commerce	18	7,8
Autres à préciser	25	10,8
Total	232	100,0

Source : Calculs de l'auteur sur la base des données des SFD du CREA en 2001

En effet, élargir activité représente 59,5% de l'utilisation principale du crédit conformément au 59,5% de l'objet du crédit déclaré.

Toutefois, la fongibilité des crédits n'empêche pas de mener des études d'impact fiables. Tout d'abord, l'utilisation de certains crédits est claire. Tout n'est pas fongible. D'autre part, l'évaluation de l'impact économique ne se résume pas à des taux de profits. Il existe d'autres types d'impacts, comme la non-dépendance vis à vis d'un prêteur privé, ou même vis à vis des membres de sa propre famille.

Lors que les ménages enquêtés ont investi dans une activité productive nous leur demandons de déterminer l'impact du crédit en terme « d'effet sur l'activité ». Nous distinguons quatre types d'effets :

- « effet développer » : quand le crédit a permis de développer une activité dans la mesure où il permet d'augmenter les quantités produites ou le degré d'intensification de l'activité ;
- « effet démarrer » : quand le financement obtenu a permis de se lancer dans une nouvelle activité. Le crédit peut alors contribuer à la diversification des activités du ménage ;
- « effet maintenir » : quand le fait d'avoir eu accès à un crédit a permis de maintenir le niveau d'investissement dans une activité ;
- « aucun effet direct » : quand le crédit ne crée pas d'effet de levier d'investissement. C'est le cas par exemple pour les crédits ayant assuré un investissement qui aurait été financé par ailleurs (sur fonds propres ou par un autre crédit).

B- Agriculture et commerce, principales activités financées

Selon la localisation des réseaux, les modalités de crédit et le public visé, deux grands objets de crédit se dégagent : l'agriculture au sens large et le commerce. Suivent derrière l'artisanat, la consommation, les services en dehors du commerce, le remboursement des dettes antérieures, l'habitat...

Tableau 22: Activité principale exercée dans l'exploitation

	Fréquence	Pourcentage
Elevage	5	2,2
Culture	46	19,8
Elevage & Culture	12	5,2
Commerce	105	45,3
Activité artisanale	21	9,1
Autres à préciser	43	18,5
Total	232	100,0

Source : Calculs de l'auteur sur la base des données des SFD du CREA en 2001

On constate que le commerce est la principale activité financée par les crédits au Sénégal à un taux de 45,3%, vient ensuite la culture avec un taux de 19,8%.

A noter que, jusqu'à présent, l'artisanat et les services (à la fois anciens comme la coiffure ou plus modernes comme l'informatique, la photo...) sont relativement peu financés mais devraient l'être de plus en plus au fur et à mesure de la progression des SFD dans les centres urbains. Les modalités de remboursement et les formes de garantie devraient être adaptées.

L'habitat, besoin vivement exprimé par les sociétaires mais n'entraînant pas des revenus supplémentaires ne représente pas encore un pourcentage important du crédit. Sauf pour les fonctionnaires, il s'agit souvent d'un investissement progressif sur plusieurs années.

C- Crédit court terme, crédit moyen terme et investissement des emprunteurs

Les SFD sont souvent accusés de ne faire que des crédits court terme, de trésorerie, qui permettent certes d'améliorer les activités et le niveau de vie des emprunteurs mais qui n'entraînent pas de véritables changements structurels, nécessitant des crédits d'investissement à moyen et long terme.

Cette critique doit être fortement nuancée :

- Les crédits court terme, s'ils sont judicieusement utilisés, ont une bonne rentabilité et permettent, surtout s'ils sont répétés, d'enclencher des processus d'accumulation ou des changements structurels par exemple pour le commerce, passage du commerce de détail de proximité à du commerce de gros ou du commerce à longue distance.
- En définitive le principe de progressivité du crédit et souvent l'étrécissement de la demande, en milieu rural, ont favorisé la prépondérance du court terme. L'extension des SFD dans les villes secondaires, la maturité des réseaux, l'élévation prévisible des niveaux de vie, vont probablement entraîner une demande accrue vers le moyen terme. Ceci nécessitera une adaptation des ratios prudentiels ou une modification des modes de financement.

IV- Les impacts économiques et socio-politiques des SFD

En micro-finance, l'analyse d'impact est le processus de détermination des effets de la micro-finance en tant qu'intervention. Selon François Doligez (1996), l'impact des activités de micro-finance se situe généralement sur trois plans : économique, socio-politique ou culturel, personnel ou psychologique.

Chacun d'eux se caractérise par des degrés d'impact différents ainsi que des cibles distinctes. L'impact économique peut se situer au niveau de l'économie même du pays. Une institution peut espérer ou rechercher comme impact la croissance économique de toute une région ou d'un secteur tout entier. De même, une institution peut chercher à modifier le statut politico-économique d'un secteur donné ou espérer modifier les rapports de force en place. Ainsi, l'impact recherché par une IMF ciblant un groupe ethnique minoritaire peut consister en la modification des rapports de force entre ce groupe et le groupe majoritaire local. La micro-finance a un impact sur l'estime que l'emprunteur a de lui-même. Ainsi, une personne qui a davantage confiance en elle sera prête à prendre les risques nouveaux que supposent par exemple la création ou le développement d'une entreprise.

A- L'impact au niveau micro-économique

1- Les effets directs du crédit

Dans la plupart des cas, le crédit a été rentable. Les cas de non rentabilité, qui ont entraîné remboursement par d'autres activités ou décapitalisation (en général vente d'animaux) ou parfois fuite de l'emprunteur, sont très minoritaires et s'expliquent par « détournement » d'objet, difficultés familiales (maladies ou décès), aléas climatiques, morts d'animaux et parfois baisse des prix ou mévente sur le marché.

Ces cas montrent bien l'intérêt du suivi des emprunteurs, d'une réflexion sur les problèmes d'assurance et le souci d'avoir des politiques adaptées restant rigoureuses, dans le cas d'emprunteur sérieux et de bonne volonté mais ayant eu des difficultés temporaires.

Le taux de rentabilité est très variable selon les individus et les objets de crédit. Mais il est en général élevé. Ceci permet de relativiser les controverses, en général alimenté par les fonctionnaires, les hommes politiques ou les ONG mais très rarement par les paysans et les femmes, sur le niveau des taux d'intérêt. Sauf incidents le crédit est rentable. Le problème essentiel du public des SFD est celui de l'accès au crédit et non du taux d'intérêt.

Dans la majorité des cas, le crédit sert avant tout à développer et à améliorer des activités déjà connues et pratiquées (agriculture, commerce, artisanat). Il contribue à une diversification déjà existante mais n'entraîne le développement de nouvelles activités que chez 10 à 20% des emprunteurs.

Les effets sur le commerce sont parfois difficiles à analyser. Certains agronomes ou financiers émettent des doutes sur l'intérêt, pour le « développement », de faire des prêts pour le commerce. Au niveau individuel, les effets sont importants : augmentation du fonds de roulement, moindre dépendance vis-à-vis des fournisseurs et de leurs crédits, en général coûteux, possibilité de stockage pour attendre des prix plus élevés, passage du commerce de détail et de proximité au commerce de gros et de longues distance. Tout ceci entraîne une augmentation des revenus et du statut des emprunteurs mais il s'agit surtout dans ce cas, d'une

meilleure répartition des bénéfices entre les différents acteurs des réseaux commerciaux. La où les prêts au commerce sont vraiment intéressants c'est lorsqu'ils arrivent à stimuler la production en créant des débouchés, élargissement de la zone de distribution. D'une manière générale le crédit au commerce permet une meilleure fluidité des réseaux, en favorisant l'approvisionnement plus régulier et plus diversifié en provenance d'autres régions du pays ou des produits importés. La concurrence plus vive devrait aboutir à une certaine stabilisation de prix. Un risque important, cependant, qu'on voit apparaître dans certaines zones est la saturation du marché s'il y a trop de prêts commerciaux et pas de modifications concomitantes de la production et des revenus.

2- L'utilisation des bénéfices du crédit

Une des interrogations importantes est de savoir si le crédit des SFD entraîne un processus d'accumulation ou s'il se contente d'améliorer marginalement les activités déjà entreprises. Dans ce cas, il y aurait un « abonnement au crédit », c'est-à-dire la reproduction quasiment à l'identique chaque année des mêmes demandes de crédit chez les mêmes emprunteurs.

Le premier effet ressenti par les enquêtés est de diminuer les dépendances, vis-à-vis des usuriers, des fournisseurs, des commerçants ou des parents et des voisins. Même quand les prêts personnels sont gratuits (ce qui est fréquent dans les prêts internes à la famille), le résultat de la demande est incertain, la démarche est souvent considérée comme un peu humiliante et le prêt, même gratuit, ne va pas toujours sans contrepartie (par exemple des journées de travail « bénévoles »). Du côté des membres de la famille qui se sentaient obligés de prêter, le crédit des SFD permet de créer une alternative (possibilité de refuser et de se décharger sur les SFD des difficultés et des retards de remboursements).

Vient ensuite tout ce qui conduit à l'amélioration du niveau de vie : la diminution de la soudure est en générale citée en premier. Les autres utilisations fréquentes sont l'amélioration de l'alimentation, le paiement de médicaments, de frais de scolarité, d'habits, des cérémonies sociales.

Compte tenu de la modicité des sommes prêtées, les dépenses d'investissement ou de réinvestissement à partir des bénéfices du crédit restent encore limitées, sauf, dans le cas du commerce, une nette tendance à l'augmentation des fonds de roulement. Les objets de l'investissement sont assez habituels : achats d'animaux, amélioration de l'habitat, équipement de la famille.

3- Les effets liés à l'épargne

Au-delà des intérêts institutionnels (moindre dépendance vis-à-vis des financements venus de l'extérieur, garanties pour le crédit...) et pédagogiques et des réponses induites par les campagnes de mobilisation de l'épargne, « mon épargne est en sécurité contre le vol, l'incendie », il n'y a pas encore, à notre connaissance, d'étude sérieuse sur les effets économiques de l'épargne collectée par les SFD.

Celle-ci devrait notamment répondre aux questions suivantes :

- Dans quelle proportion les SFD ont-ils permis de faire sortir l'argent thésaurisé dans les matelas ou les canaris et donc de le faire entrer dans le circuit économique ?
- Dans quelle proportion l'épargne des SFD a pu se substituer à d'autres formes d'épargne ?
- Est-ce que la collecte de l'épargne par les SFD a permis une meilleure gestion du revenu familial et surtout une meilleure allocation ou répartition des ressources ? Y a-t-il eu grâce aux SFD, une véritable intermédiation permettant aux catégories sociales ayant des idées de projet et peu de moyens d'utiliser l'argent des catégories aisées ou âgées, permettant de favoriser l'investissement par rapport à la consommation ou de substituer des investissements plus rentables à d'autres investissements ?

Les enquêtes donnent peu d'éléments de réponse à ces questions. Il ressort cependant assez clairement que selon les catégories sociales et les sexes les motivations à épargner sont très différentes. La sécurité de l'argent épargné et la capacité à faire face à des aléas sont des motivations réelles d'une partie de la population. La rémunération de l'épargne reste secondaire mais la motivation essentielle est que l'épargne est une condition préalable pour obtenir du crédit.

B- L'impact au niveau méso-économique

Est-ce que les SFD représentent un outil important du développement local, d'une petite région ou d'une filière particulière de production ?

Certainement, mais il est difficile d'en isoler et d'en quantifier les effets même si ceux-ci peuvent être identifiés. On connaît les difficultés méthodologiques de telles études : la situation avant intervention des SFD est rarement connue avec précision, le crédit n'est qu'un des éléments explicatifs de la croissance observée et la comparaison entre zone sans crédit et zone avec crédit soulève toujours le problème de la similitude et de la comparabilité des zones.

Par ailleurs les effets ne deviennent significatifs que sur le moyen terme et lorsque le taux de pénétration du SFD dans une zone est déjà important, ce qui écarte pour le moment un certain nombre de SFD étudiés.

Il serait étonnant de ne pas observer de dynamique locale, dans le cas de SFD performants touchant un nombre significatifs de famille, lorsque le crédit entraîne augmentation de la production agricole et de l'élevage, diversification des activités, amélioration des réseaux commerciaux, élévation du niveau de vie et amélioration de l'habitat. Chacun des effets individuels n'est pas spectaculaire mais l'ensemble devrait permettre une croissance modeste mais régulière.

Les effets du crédit sont beaucoup plus marqués lorsqu'il existe en même temps d'autres actions de « développement » : infrastructures de communication, magasins de stockage, circuits d'approvisionnement en intrants, services vétérinaires, diffusion d'innovations techniques, alphabétisation et formation... Autrement, après une amélioration temporaire apportée par le crédit, on arrive à un certain plafond s'il n'y a pas, d'autres domaines, d'autres améliorations significatives.

Un effet observable dans plusieurs zones est la modification du marché financier local : les études montrent clairement une baisse du recours aux usuriers et en conséquence une diminution des taux d'intérêt pratiqués. Ceci s'accompagne parfois d'une contre-propagande vis-à-vis des SFD, relativement efficace lorsque les usuriers sont en même temps chefs de villages ou notables influents.

Une autre évolution intéressante à suivre est le type de liaisons qui s'établissent au niveau local entre les SFD et les autres intervenants : organisations paysannes, ONG, projets, services de l'Etat... Après des périodes de conflits et de dénigrement réciproques, on semble arriver à la reconnaissance de complémentarité et de recherche de synergie.

Pour les projets ou ONG qui ont une composante crédit, la tendance est de la laisser aux SFD spécialisés ou de l'articuler avec lui.

L'autre aspect est la complémentarité qui s'établit avec les autres types d'intervention. Les SFD deviennent de plus en plus la banque des organisations paysannes (pour les intrants, le stockage, la commercialisation...), tout en maintenant leur autonomie de décision. Ils bénéficient en retour des autres actions (infrastructures, formation, innovations techniques...) mises en place par les autres intervenants.

Des protocoles d'accord, évalués et révisables chaque année, permettent de mieux comprendre les objectifs et contraintes réciproques. Progressivement se constitue un accord sur deux principes de base : autonomie des SFD notamment vis-à-vis de l'Etat mais nécessité d'une articulation avec les autres acteurs du développement pour améliorer l'environnement des emprunteurs.

Les SFD ont certainement un rôle dans l'évolution des rapports ville/campagne, en favorisant à la fois la production agricole et les services et en améliorant les réseaux commerciaux. Mais les statistiques et les études restent insuffisantes pour savoir s'il y a drainage de l'épargne et des activités des campagnes vers les villes secondaires ou polarisation positive et synergie. Les SFD, par le développement du crédit moyen terme ou par des crédits spécialisés, devraient permettre de consolider et développer un tissu de micro et petites entreprises, de production, de transformation et de services, destinées au marché des consommateurs locaux, urbains et ruraux.

C- L'impact au niveau macro-économique

Les effets des SFD sur la production agricole, l'élevage, l'artisanat, les services... peuvent être appréciés par agrégation des effets micro et méso économiques observés dans chaque zone ou région et par SFD. Compte tenu des statistiques et des études, il n'est pas possible que d'avoir des estimations assez grossières. Deux

remarques cependant : les SFD sont sans doute un des types de projet où le taux de rentabilité interne est le plus élevé. Par ailleurs, vu la croissance en nombre et en zones touchées des SFD, leur importance ira en grandissant.

Un élément de controverses est l'impact des législations régionales (loi Parmec) et nationales sur les SFD. Tout le monde est d'accord sur l'intérêt de reconnaître l'originalité des SFD, de permettre leur légalisation et leur insertion dans la loi bancaire et donner à la Banque Centrale un rôle de supervision et de contrôle. Les critiques évoquées sont celle de la non prise en compte des réseaux mutualistes, l'inadaptation des lois sur l'usure compte tenu des gestions des petits crédits, dispersés dans l'espace, le risque de certains ratios de freiner le crédit moyen terme et la non surveillance de petits réseaux ou projets faisant du crédit, sur fonds extérieurs, dans des conditions laxistes.

On peut craindre, qu'à partir d'objectifs tout à fait légitime, les réglementations actuelles freinent les SFD sérieux, pouvant à la limite les amener à la faillite (par l'obligation de taux d'intérêt trop faibles), alors qu'elles n'ont aucun effet dissuasif sur les réseaux laxistes et « polluants ».

La relation entre l'Etat et les SFD est parfois ambiguë, notamment pour voir dans quelle mesure les SFD sont associés à la définition d'une politique nationale en matière financière et monétaire ou si les Gouvernements les considèrent seulement comme des exécutants. Un des enjeux importants est l'établissement de liens réels avec le secteur bancaire classique. Le défi important est de trouver la solution à la contradiction entre la surliquidité du secteur bancaire national et les politiques de certains bailleurs de fonds qui veulent financer des lignes de crédits aux réseaux les plus sérieux. Il serait sans doute plus intéressant que les financements externes favorisent les liaisons avec les banques en apportant éventuellement bonification d'intérêt, garanties ou même appui au lancement d'obligations dans le grand public ou auprès d'investisseurs institutionnels.

D- L'impact socio-politique des SFD

Jusqu'à présent, les études souvent réalisées par des stagiaires ou des étudiants se sont concentrées sur les aspects relativement les plus facilement observables, c'est-à-dire l'impact économique. Des observations un peu plus approfondies, réalisées par des anthropologues, sociologues ou politologues devraient permettre de mieux comprendre le rôle des SFD dans les dynamiques sociales. Pour reprendre une problématique ancienne, les SFD reproduisent-ils la stratification sociale ou sont-ils des éléments novateurs, assurant « une brèche dans les rapports sociaux » ? cette problématique peut être expliciter en plusieurs questions :

- Les SFD, au-delà de la possibilité pour les femmes d'accéder au crédit, entraînent-ils, sur le moyen terme une modification des relations entre les hommes et les femmes ? L'impression actuelle est qu'il y a meilleur accès des femmes au crédit mais que celles-ci sont très peu présentes dans les lieux d'élaboration et de décisions, sauf dans le cas de catégories très spécifiques de veuves, anciennes institutrices ou sages-femmes ou d'une politique volontaire de quotas.

- Est-ce que les SFD renforcent ou modifient les différenciations sociales ? la réponse est a priori différente selon le type de SFD, les Coopec favorisant les « relativement aisés » avec capacité d'épargne et le crédit solidaire s'adressant en principe aux catégories les plus pauvre. Par contre, il semble que des systèmes de crédit solidaire peuvent favoriser dans certains cas l'autonomisation des jeunes et des « cadets-sociaux ».

Par ailleurs, avec les principes de caution solidaire, y a-t-il renforcement de certaines solidarités ou utilisation de formes diverses de pressions sociales ?

- Est-ce que les SFD font apparaître de nouveaux leaders ou de nouveaux équilibres de pouvoirs ? L'impression est que souvent, il y a recherche d'un équilibre et répartition des tâches entre d'anciens notables, la nouvelle couche des ruraux, plus jeunes et mieux formés et parfois des anciens fonctionnaires et de quelques femmes dynamiques. Cet équilibre vise aussi une répartition géographique équilibrée, entre les régions, entre les villes et les campagnes.

L'analyse des notables eux-mêmes et de leurs pratiques devrait permettre de savoir s'ils sont eux-mêmes en position de responsabilités dans la société locale, ou délégués par cette autorité ou se servant des SFD pour conquérir le pouvoir ou

acquérir une légitimité. L'étude des conflits créée par les SFD notamment quand les notables sont aussi usuriers peut être, à cet égard, très éclairante.

- Dans quelle mesure des SFD sont-ils très insérés dans les sociétés locales ou bien sont-ils considérés comme des innovations, créant de nouveaux usages, de nouveaux termes, de nouvelles techniques pour une organisation différente répondant à des problèmes insuffisamment résolus par le secteur informel.

- Y a-t-il modifications des rapports avec l'extérieur et conscience d'un mouvement paysan qui revendique son autonomie vis-à-vis de l'administration, du ou des partis, des services techniques ?

Jusqu'à présent, ces questions très importantes n'ont fait l'objet que d'observations ponctuelles, non systématiques et non synthétisées. Cependant de leur réponse, dépend beaucoup l'avenir des SFD, qui sont certes des institutions financières mais qui, pour leur pérennité, doivent s'inscrire dans les rapports socio-politiques et être considérés par leurs membres et les acteurs extérieurs comme organisation endogène et non une simple créature des bailleurs de fonds.

Chapitre 3: Evaluation empirique d'impact des SFD

L'analyse de l'impact des interventions en micro-finance est essentielle lorsque celles-ci ont pour objectif ultime la réduction de la pauvreté. Il faut noter que nous ne parlons que des changements attribuables au seul crédit. L'accent devrait être mis sur l'accroissement des revenus, les effets sur le portefeuille économique du ménage ou le renforcement de la position sociale.

I- Revue de la littérature

La micro-finance ne dispose pas encore d'une documentation suffisante en matière d'analyses d'impact approfondies contrairement aux analyses en terme de viabilité et sur les causes profondes de la pauvreté qui justifient l'existence des IMF mais le besoin de cette étude nous amène à l'articulation précise sur deux problématiques:

- l'impact du micro-crédit sur le revenu et la consommation des ménages pauvres;
- l'impact des SFD en terme de recul de la pauvreté.

L'essentiel de la revue de la littérature consiste à présenter l'étude de Malik (1999) intitulé « Poverty and rural credit » mais également certains problèmes informationnels qui sont des domaines de recherche connexes qui devront également être maîtrisés.

L'étude de Malik se fonde sur trois enquêtes ménages pakistanais effectuées au niveau national en 1973, 1985 et 1990. Les résultats obtenus indiquent que l'accès du crédit a un impact positif direct sur la richesse des usagers grâce au lissage efficient de leur consommation combiné à la facilitation des gains de productivité. Par ailleurs, les résultats de l'estimation probit des déterminants de l'accès au crédit institutionnel indiquent que la probabilité d'accès au crédit institutionnel augmente significativement avec le montant de la demande. Le niveau d'éducation et les ratios de dépendance (nombre d'enfants par adultes) ont respectivement un impact positif et négatif sur l'accès au crédit institutionnel. De la même manière, la

probabilité d'accès augmente significativement avec la valeur des actifs détenus par le demandeur.

Concernant la question de l'adaptation de la micro-finance aux plus pauvres des pauvres, une des analyses les plus importantes est celle que proposent Hulme et Mosley (1996) dans leur ouvrage « finance against poverty ». En s'appuyant sur les données d'institutions de micro-finance de sept pays, ils comparent la croissance des revenus des emprunteurs avec ceux d'un groupe témoin. Selon leurs conclusions, les institutions qui contribuent avec succès à la réduction de la pauvreté sont particulièrement efficaces dans l'amélioration du statut des segments intermédiaire et supérieur de la population pauvre. En revanche, les personnes se trouvant en deçà du seuil de pauvreté voient leur situation se détériorer après avoir bénéficié d'un crédit. Par ailleurs, l'impact sur les revenus des clients semble être directement lié à leur niveau de revenu initial, ce qui renforce la tendance des institutions de micro-finance soucieuses de préserver leur viabilité à se consacrer aux moins pauvres. En conséquence, la mise au point et l'amélioration des produits de micro-finance continuent à privilégier les segments intermédiaire et supérieur de la population pauvre, au détriment des plus pauvres.

Hulme et Mosley estiment que la reconnaissance de l'hétérogénéité des pauvres devrait favoriser l'innovation et l'expérimentation et permettre aux services financiers de toucher davantage les plus pauvres. Toutefois, il existe encore, parmi les pauvres « bancarisables » (ayant une capacité d'endettement) une forte demande en services financiers non satisfaite.

Pour les ONG et projets à volet crédit, il n'est pas toujours évident de pouvoir mobiliser l'épargne avant de démarrer les opérations de crédit. Selon ces institutions, la clientèle cible des programmes de micro-crédit est principalement constituée de la couche de population la plus vulnérable et la plus pauvre. Par conséquent, cette population ne peut mobiliser l'épargne nécessaire au démarrage des opérations de crédit. C'est dans ce contexte que ces institutions trouvent dans la distribution de crédit le seul moyen pour permettre aux plus pauvres d'amorcer des investissements nécessaires à l'amélioration de leurs conditions de vie et à la formation de l'épargne.

Beaucoup d'IMF qui pratique le crédit avant l'épargne prennent exemple sur le père de crédit mutuel, l'allemand Friedrich Wilhelm Raiffeisen.

On observe le développement d'un type de système financier non institutionnel au Sénégal qu'on appelle la tontine. L'objectif de ce mode de financement est de permettre de lever les contraintes de crédit mais aussi de partager le risque. Les principes de base qui fondent cette pratique sont : la proximité, l'absence de barrière à l'entrée, simplicité, souplesse, procédures orales, instantanéité du prêt, occasion de rencontre et convivialité, arrangement à l'amiable, coûts faibles...

Une étude théorique sur les propriétés économiques des tontines a été réalisée par Besley, Coates et Louny (1993).

Dans beaucoup d'études d'impact, le problème clé est lié à la sélection biaisée qui si elle n'est pas corrigée peut donner une interprétation erronée des résultats et des effets réels du programme.

C'est dans ce sens que l'étude de Jonathan Morduch (1998) a été menée au Bangladesh. Cette étude a eu pour objectif l'évaluation de l'impact du crédit sur 1800 ménages bénéficiaires et un groupe de contrôle constitué de ménages non bénéficiaires pour comparer l'impact du programme.

La contribution majeure de cette étude a été de démontrer que l'estimation simple de l'impact du programme peut être considérablement biaisée par des gains apparemment impressionnants.

Le facteur déterminant de cette sélection biaisée est que le programme de prêt n'a pas suivi les directives d'éligibilité. En effet, beaucoup d'emprunteurs ont des terres qui excèdent la moitié acre maximum exigée par le programme.

L'étude couvre 87 villages enquêtés en trois temps durant 1991-1992, les villages sont choisis au hasard d'un recensement et 20 ménages sont enquêtés par village.

Les variables clés d'intérêt sont la consommation par tête dans la prévision hebdomadaire, le montant de crédit reçu, la superficie de terre possédée. Les résultats suggèrent que presque tous les gains apparents du programme sont dus à la sélection biaisée résultant de prêts détournés.

L'auteur trouve que dans les villages ayant accès au microfinance la consommation moyenne est plus faible que celle des villages de contrôle. Ceci suggère qu'il y a eu déviation de cible et détournement des fonds du programme.

Martin Ravallion (1999) étudie l'impact du programme proscol sur les familles bénéficiaires dans la région de Labas au Bangladesh. Proscol est un programme de micro-finance qui vise à lutter contre la pauvreté en permettant aux familles pauvres d'envoyer leurs enfants à l'école.

L'objectif de l'étude est d'évaluer les bienfaits que le programme apporte aux familles pauvres et s'il faut étendre le programme dans tout le pays. Le résultat est que le programme a des résultats positifs en terme de recul de la pauvreté et d'augmentation du niveau des études. Cependant pour bien saisir l'impact du programme il est nécessaire d'avoir une enquête avant et après l'intervention.

Pour faire cette évaluation, Ravallion utilise plusieurs méthodes notamment la méthode linéaire, la simple différence, la double différence, la méthode des scores de propension assortis, pour mieux saisir l'impact et éviter les pièges qu'elles comportent.

Le programme proscol identifie les familles éligibles pour bénéficier de l'aide en utilisant divers proxy de pauvreté, lesquels incluent le nombre de personnes dans le ménage, le niveau d'éducation du chef de famille et divers attributs de l'habitation. Proscol verse un montant fixe par enfant à l'école pour tous les ménages sélectionnés sur la condition que les enfants atteignent 85% du résultat, lequel est vérifié par une note de l'école. Les ménages pourraient garder leurs enfants à l'école jusqu'à l'âge de 18 ans.

Le projet a deux buts : les transferts directs pour aider à réduire la pauvreté courante et par l'insistance que ces transferts reçus permettent de garder les enfants à l'école, le programme aide à réduire la pauvreté future par l'élévation du niveau d'éducation des enfants des populations pauvres.

Une régression est faite sur les années d'étude des enfants de familles Proscol, elle montre que pour les enfants âgés de 18 ans qu'ils auraient arrêté l'école 2 ans plutôt s'il n'y avait pas eu de Proscol.

L'analyse trouve que le taux de pauvreté observé dans le nord-ouest de 32% aurait été 36% si Proscol n'avait pas existé. Le programme permet 4% de la population d'échapper à la pauvreté.

Le gain dans les études pourrait dépendre de l'éducation des parents et du lieu où le ménage habite, parce qu'il déterminera l'accès à l'école.

II- Spécification du modèle

Nous allons spécifier le modèle à estimer à partir de la variable endogène et des variables exogènes retenues. Bien que l'accès au crédit soit un des principaux déterminants de la variation du revenu du ménage, d'autres variables peuvent contribuer également à cette variation. Aussi est-il nécessaire de contrôler leur influence pour avoir une appréciation du rôle de l'ouverture du crédit sur l'augmentation du revenu. Le type de modèle retenu est le modèle logit étant donné la nature des variables explicatives et le fait que la variable endogène est dichotomique. La théorie reconnaît à toute variable dichotomique une spécification logistique. Pour cela un modèle logit a été construit pour estimer les effets des variables explicatives sur les chances d'un ménage donné de voir augmenter son revenu. Ce modèle s'écrit comme suit :

$$\text{Prob}(y=1) = \frac{e^{\sum X_i \beta_i}}{1 + e^{\sum X_i \beta_i}}$$

avec Prob (y=1) la probabilité que le ménage considéré augmente son revenu, y représente donc la variable dépendante, X le vecteur des déterminants de cette variation du revenu suite au crédit, β le vecteur des coefficients et μ est une variable aléatoire représentant tous les autres facteurs explicatifs non explicitement pris en compte dans le modèle.

A- Augmentation du revenu des ménages après le crédit

Dans notre étude nous allons utiliser l'augmentation du revenu du ménage notée Augrev, elle se ramène uniquement à l'augmentation du revenu des bénéficiaires suite à un crédit et elle est dichotomique prenant la valeur 1 ou 0.

$$\text{Augrev} = \begin{cases} 1 & \text{si le ménage enregistre une augmentation après le crédit} \\ 0 & \text{si le ménage n'enregistre aucune augmentation après le crédit} \end{cases}$$

B- Les déterminants de l'augmentation du revenu des ménages

Les variables explicatives sont l'accès au crédit, l'alphabétisation (savoir lire et écrire), l'âge du bénéficiaire, l'objet du crédit, l'activité exercée, principale utilisation du crédit.

Les variables explicatives sont toutes muettes, elles prennent les valeurs 1 et 0.

Nous allons spécifier chaque variable utilisée dans le modèle et sa codification. Ces variables sont :

- L'âge du bénéficiaire, il est divisé en quatre tranches d'âge : les jeunes de 26 à 35 ans, l'âge moyen de 36 à 50 ans, l'âge mûr de 51 à 60 ans et les vieux de plus de 60 ans. Ces tranches d'âge sont spécifiées comme suit :

La variable Age1*alphabétisé est une variable muette représentative de l'effet interactif entre la tranche d'âge1, c'est à dire les jeunes et l'alphabétisation.

- $\text{Age1*alphabétisé} = \begin{cases} 1 & \text{si le bénéficiaire } \in [26-35] \text{ et est alphabétisé} \\ 0 & \text{sinon (} \in]26-35[\text{ et non alphabétisé)} \end{cases}$
- $\text{Age 2} = \begin{cases} 1 & \text{si l'âge du bénéficiaire du crédit est compris entre } [36-50] \\ 0 & \text{sinon (} \in]36-50[\text{)} \end{cases}$
- $\text{Age 3} = \begin{cases} 1 & \text{si l'âge du bénéficiaire du crédit est compris entre } [51-60] \\ 0 & \text{sinon (} \in]51-60[\text{)} \end{cases}$

Ces variables sont des dummy dont le groupe de contrôle est le groupe d'âge de plus 60 ans.

- L'accès au crédit est une variable muette codée comme suit :

- $\text{accès ouvert} = \begin{cases} 1 & \text{si accès au crédit est ouvert} \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$

- La variable objet du crédit est aussi une variable muette codifiée comme suit :

$$\text{relance activité} = \begin{cases} 1 & \text{si objet du crédit est la relance de l'activité} \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

- Activité principale exercée dans l'exploitation, comprend deux modalités :

- Commerce = $\begin{cases} 1 & \text{si l'activité principale exercée dans l'exploitation est le commerce} \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$

- Culture = $\begin{cases} 1 & \text{si l'activité principale exercée dans l'exploitation est la culture} \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$

- Principale utilisation du crédit :

$$\text{Élargir activité} = \begin{cases} 1 & \text{si la principale utilisation du crédit est élargir activité} \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

Nous avons sélectionné trois variables supposés représenter le bien-être des bénéficiaires. Il s'agit du type de logement, du mode d'éclairage et la source d'alimentation en eau potable. La variable bien-être est muette et spécifiée comme suit :

$$\text{Bien-être} = \begin{cases} 1 & \text{si on a logement en dur, électricité et robinet} \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

Les tests effectués sur les paramètres du modèle permettront de détecter l'impact des variables explicatives sur l'augmentation du revenu des ménages à la suite d'un crédit au Sénégal.

III- Sources des données

Cette étude a été faite grâce à l'enquête sur les SFD du CREA 2001, de la base des données sur les SFD de la BCEAO 1998 et 2000.

La base de sondage est constituée de la liste des SFD sur l'ensemble du territoire national sénégalais au 30 juin 2001 et disponible auprès de la Cellule d'Assistance Technique aux Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit du Ministère de l'Economie et des Finances qui assure la tutelle des SFD.

A la date du 30 juin 2001, 512 structures sont recensées dont 225 mutuelles agréées, 278 groupements reconnus et 9 ONG signataires de la convention.

Pour répondre à l'objectif de notre étude, nous avons retenus les structures ayant au moins trois années d'existence c'est à dire celles ayant l'agrément ou la reconnaissance avant 1999.

Les SFD qui répondent à cette exigence sont au nombre de 235.

La couverture géographique sont les régions : Dakar, Kaolack, Saint-Louis, Tambacounda, Kolda et Louga.

Ces régions retenues totalisent à elles seules 190 structures soit près de 89% du total des SFD ayant plus de 3 années d'existence.

Au total, 54 structures ont été visitées, 232 bénéficiaires ont été enquêtés. Ces 232 ménages bénéficiaires totalisent 2173 personnes.

Les zones urbaines représentent 60,8% de la zone enquêtée contre 39,2% pour les zones rurales. Dans le pourcentage de zone urbaine Dakar représente 31,5%, Saint Louis 18,5%, Tambacounda 16,7%, Kaolack 16,7%, Louga 13% et Kolda 3,7%.

Des fichiers ont été créés pour le maniement des données. Deux fichiers principaux exploitables directement en SPSS.Windows ont été utilisés pour notre étude, fichiers bénéficiaires et fichiers structures.

IV- Estimation du modèle et analyse des résultats :

L'estimation de notre modèle a été faite grâce à l'aide du logiciel SPSS et du logiciel EVIEWS. L'enquête SFD du CREA 2001 sert de base de données à notre analyse. La méthode d'estimation des paramètres est le logit.

Les valeurs numériques des estimations n'ont pas d'interprétations économiques directes en raison du problème de la normalisation de la variance résiduelle. Ainsi, il faut retenir que la seule information directe réellement utilisable est le signe des paramètres, indiquant si la variable associée influence à la hausse ou à la baisse la probabilité d'augmentation du revenu.

Toutefois, on peut en outre calculer les effets marginaux : les effets marginaux mesurent la sensibilité de la probabilité de l'augmentation du crédit ($\text{augrev} = 1$) par rapport à des variations dans les variables explicatives.

La non significativité de certains coefficients permet de repérer des variables n'expliquant pas l'augmentation de revenu après le crédit. C'est le cas pour la variable indicateur de bien-être avec un coefficient nul (voir annexe 2.1). Elle a été enlevée de l'analyse par la suite. Le commerce et la culture ne sont pas significatives, et leur influence est faible par rapport aux autres variables. De plus, lorsqu'on les enlève le modèle s'améliore et le nombre d'observations incluses augmente, il passe de 193 à 215.

A la fin les variables retenues dans cette analyse est l'âge, l'alphabétisation des jeunes, l'accès au crédit, l'objet du crédit et l'utilisation du crédit.

Tableau 23: Résultats des régressions

Variabes explicatives	Coefficients (β)	z-statistic	Prob	Exp(β)
Age 1*alphabétisé [26-35]	1.818230	2.511603	0.0120	6,159
Age 2 [36-50]	0.429447	1.168583	0.2426	1,536
Age 3 [51-60]	0.928530	2.566015	0.0103	2,531
Accès ouvert	0.791298	2.527986	0.0115	2,206
Relance activité	-0.689224	-2.040507	0.0413	0,502
Elargir activité	0.674691	2.023974	0.0482	1,963
Khi-deux	40,375			
Pseudo R-deux	0,252			
Log likelihood	-113,5901			

Sources calculs effectués par l'auteur sur la base des données des SFD 2001 CREA

Le tableau 23 présente les résultats des estimations du modèle logit spécifié ci-dessus. Notre analyse est faite au seuil de $\alpha = 5\%$.

Les valeurs de Khi-deux est égale à 40,37 et sa probabilité est inférieure à 5%. Ce qui indique une validité globale du modèle. Le pseudo-R deux est égal à 0,25, ce qui prouve que notre modèle est économétriquement valable et que la plupart des variables structurellement importantes ont été incorporées dans le modèle et que la qualité de l'ajustement est suffisant pour faire des prédictions.

L'analyse des coefficients porte surtout sur la significativité statistique. Tout coefficient dont la valeur du z-statistic est supérieure à 2 est statistiquement significatif.

Toutes les variables sont significatives sauf la tranche d'âge 2 ([36-50]). Leurs z-statistic sont supérieurs à 2 et leurs probabilités inférieures à 5% à l'exception de la tranche d'âge 2 dont le z-statistic est égal à 1,168 et la probabilité est égale à 24,26%.

En effet, les résultats des estimations indiquent que les variables retenues sauf la tranche d'âge [36-50] sont significatives dans la détermination de la probabilité d'augmenter le revenu. Les variables l'âge du bénéficiaire, l'accès au crédit, l'utilisation du crédit ont une influence positive sur l'augmentation du revenu

autrement dit leurs coefficients sont positifs et la probabilité d'augmenter le revenu après le crédit est une fonction croissante de ces variables alors qu'elle est fonction décroissante de l'objet du crédit (coefficient négatif).

Pour la variable âge¹*alphabétisé, c'est à dire lors que le chef de ménage est situé dans la tranche d'âge [26-35] et en étant alphabétisé sa probabilité d'augmenter son revenu après le crédit est plus grande que celle du chef ménage qui est vieux. Ses chances d'augmenter son revenu est de 6,16 fois celles du chef de ménage âgé.

Pour le chef de ménage bénéficiaire de crédit appartenant à la tranche d'âge moyen ([36-50] sa probabilité de voir son revenu augmenter après le crédit est plus grande que celle qui est vieux (+60 ans). Ses chances d'augmenter son revenu est de 1,54 fois plus que celles du chef de ménages âgé de plus de 60 ans.

La probabilité pour le chef de ménage d'âge mûr ([51-60]) d'augmenter son revenu est plus grande que celle du chef de ménage qui est vieux (+60ans). Ses chances de voir son revenu croître est de 2,53 fois celles du chef de ménage âgé.

Pour le ménage trouvant l'accès au crédit ouvert, il a une plus grande probabilité d'augmenter son revenu que le ménage trouvant que l'accès au crédit est limité. Les chances d'enregistrer une variation de revenu positive après le crédit lors que l'accès au crédit est ouvert est de 2,20 fois que lorsqu'il est limité.

Pour le ménage ayant choisi comme objet de crédit la relance activité, sa probabilité d'augmenter son revenu est plus faible que celle ayant choisi les autres modalités de l'objet de crédit. Il a 0,50 fois moins de chances d'augmenter son revenu que celui qui a choisi les autres objets de crédit.

Cette relation négative entre augmentation du crédit et l'objet du crédit peut être expliquée par le fait que parfois l'utilisation et objet du crédit peuvent être différents. Cependant, l'objet du crédit permet de favoriser la sélection des ménages selon le but de financement de la structure.

La probabilité pour le bénéficiaire dont l'utilisation du crédit est d'élargir son activité est plus grande que pour celui ayant d'autres formes d'utilisations. Les chances d'augmenter son revenu est 1,96 fois celles du bénéficiaire ayant utilisé son crédit pour autre chose que l'élargissement de son activité.

Conclusion générale:

D'après les résultats de l'ESAM réalisée par la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) en 1994-1995, 65,8% de la population Sénégalaise vit en dessous du seuil de pauvreté. Pour combattre cette pauvreté croissante les pouvoirs publics et les organisations internationales ont lancé durant cette décennie plusieurs programmes de lutte contre la pauvreté destinés à améliorer la situation de ces populations pauvres.

Le recours à la micro-finance a semblé être le moyen le plus efficace pour intervenir sur trois fronts : la lutte contre la pauvreté, le développement économique et la réduction des disparités de genre (transformer les conditions socio-économiques des femmes pauvres).

Les systèmes financiers décentralisés (SFD) ont été créés pour venir en aide aux agents économiques défavorisés des villes et des milieux ruraux grâce à des prêts de faibles niveaux délaissés par les banques car l'entretien des dossiers de ces prêts est coûteux. C'est dans cette optique que James D. Wolfensohn, Président de la banque mondiale, a déclaré le 11 juillet 1996 : « Les programmes de micro-crédit ont apporté le dynamisme de l'économie de marché aux villages et aux habitants les plus pauvres du monde. Cette approche commerciale de la lutte contre la pauvreté a permis à des millions d'individus de sortir de la pauvreté dans la dignité ».

La part des SFD dans le système financier national reste encore relativement faible en termes de flux financiers gérés. Toutefois, ces deux types d'institutions ne ciblant pas les mêmes segments de clientèle, la comparaison ne peut aller au-delà des flux financiers. En effet, en termes d'impact et d'accès à des services financiers adaptés pour des populations non bancarisées (proximité), les SFD font preuve d'une bonne performance (324 guichets contre 73 guichets pour les banques).

Le développement du micro-crédit devra être une priorité car seul capable de toucher la population à la base et de l'intégrer dans le circuit financier. En effet, la micro-finance joue un grand rôle dans le financement de l'économie sénégalaise.

La présente recherche a tenté d'évaluer l'impact des SFD sur la situation économique des bénéficiaires, notamment sur leurs revenus.

L'évaluation de l'impact des SFD sur les bénéficiaires reste encore peu connue du fait que la plupart du temps les données statistiques font défaut et que les recherches ont tendance à se concentrer sur la viabilité des SFD et à se mettre du point de vue des institutions. Notre étude quant à elle se situe du point de vue des bénéficiaires, elle fait partie des premières études dans ce domaine au Sénégal même si elle a été réduite dans ces objectifs.

L'utilisation d'un modèle logit a été nécessaire pour déterminer l'augmentation du revenu sous l'influence de l'accès au crédit, l'âge du bénéficiaire, l'objet du crédit, l'utilisation du crédit et l'alphabétisation.

L'analyse de nos résultats montre que les tranches d'âge des jeunes et des bénéficiaires d'âge mûr sont beaucoup plus déterminantes dans l'augmentation du revenu que la tranche d'âge moyen. Alors que la majorité des jeunes et des personnes âgées sont exclus du circuit de financement, ces deux groupes d'âge ont une plus grande probabilité d'augmenter leurs revenus que la classe d'âge moyen.

L'exclusion des femmes et des jeunes peut être expliquée par le fait que la condition principale d'octroi du crédit pour la plupart des structures est d'être membre ou sociétaire au niveau de la structure pour bénéficier d'un crédit. Les femmes qui ne représentent qu'un pourcentage faible du sociétariat (35% en 2000) sont marginalisées. De ce fait, un accès au crédit sans restriction permettrait une plus grande participation des femmes et des personnes à faibles revenus, non alphabétisés que les formalités bancaires exclues du circuit de financement.

Pour augmenter le sociétariat féminin, une politique libérale est nécessaire ainsi que des campagnes de sensibilisation et de formation pour les couches défavorisées et des milieux ruraux. L'ouverture des SFD pour les femmes est bénéfique à deux niveaux : celui de permettre à celles-ci d'avoir un revenu propre et d'atténuer la pauvreté au niveau de la famille.

De même une politique d'ouverture à l'égard des jeunes est nécessaire pour diminuer le chômage et donner à ces jeunes l'opportunité de réaliser grâce à ces prêts des projets créateurs de revenus et d'emplois.

Ces deux couches de la population sont les noyaux durs pour attaquer la pauvreté à travers la création d'emploi, diminution du chômage et augmentation de revenu au

sein du ménage qui se traduit par une meilleure alimentation et scolarisation des enfants.

Nos résultats nous permettent de constater aussi que le crédit a été utilisé pour l'élargissement des activités déjà existantes, ce qui est bénéfique, car il permet à chaque bénéficiaire d'agrandir son activité dans sa sphère d'intervention et de voir ses possibilités d'augmenter son revenu croître. Ce qui est conforme à la théorie selon laquelle le problème essentiel du public des SFD est celui de l'accès au crédit. Chacun des effets individuels n'est pas spectaculaire mais l'ensemble devrait permettre une croissance modeste mais régulière

Les SFD répondent bien aux besoins des agents économiques à faibles revenus mais ils doivent développer un système de prêts à long terme avec des montants plus importants pour que les bénéficiaires puissent engager d'activités plus structurées. En effet, la modicité des prêts ne permet pas d'engager des activités porteuses de développement économique. Elle résout certes les problèmes liés au fond de roulement, de se débarrasser du sentiment de dépendance vis-à-vis des fournisseurs, de la famille ou des voisins. Les interventions contribuent certes à accroître les revenus, à protéger ces revenus ou à renforcer la position sociale des personnes ; mais pour permettre la création de nouvelles activités, des prêts plus consistants et de long terme sont nécessaires, car l'investissement et le développement économique s'inscrivent dans le long terme contrairement aux prêts de trésorerie et de court terme utilisés pour la relance de petites activités commerciales et artisanales. L'expérience montre que les petits changements peuvent s'annuler très rapidement.

échantillon

Annexe 1 : Liste des structures sélectionnées dans l'étude

Nom de la structure	Numéro d'identification	commune ou arrondissement	Département	adresse
GEC FAFS de Kolda (case foyer bouna-FAFS)	01	Kolda	Kolda	Case foyer quartier bouna
MEC CSM de Velingara (CMS de velingara)	02	Velingara	Velingara	CMS velingara
CMS Coloumbo	03		Tamba	Village de coulumbo
UNACOIS Tamba	04	Tamba	Tamba	Rue aimina fall (près du marché)
MEC CMS Tambacounda	05	Tamba	Tamba	Av leopold s.sengor
(GEC) FAFS Tambacounda	06	Tambacounda	Tamba	Quartier liberté
MEC (CMS) artisans de Tamba	07	Tambacounda	Tamba	Village artisanal de tamba
(MEC) CMS Koussanan	08	Maka	Tamba	Koussanan face marché
GEC Missirah	09		Tamba	Missirah case foyer
CMS Missirah	10	Missirah (arrondissement)	Tamba	Missirah face sous-préfecture
GEC xewel	11	Missirah (arrondissement)	Tamba	Arr. Missirah Dep. Tamba
(GEC) FAFS Kaolack	12	Kaolack (commune)	Kaolack	Ministère de la jeunesse et sports
UNACOIS Kaolack	13	Kaolack	Kaolack	Rue Maréchal Joffre x caniveau de gaule
MEC (CM) (et de garantie) des artisans de Kaolack	14	Kaolack	Kaolack	Chambre des métiers BP 336 rue mame Cheick ibrahima fall
MEC des femmes de la comté rurale de Mpal	15	Communauté d'arrondissement de Mpal	Dagana	BP 651 st louis
MEC Djellis Boyok	16	Rosso	Dagana	
MEC Donaye	17	Gamadji saare (arrondissement)	Podor	BP 211
MEC Niandane (caisse d'épargne et de crédit)	18	Thille boubacar (arrondissement)	Podor	Ndiendaane
GEC Bon Guiya	19	Gamadji saare (arrondissement)	Podor	Bon kopporeeje guyaa
GEC Boon Tafsiir Jaabira (FED services)	20	Till boubacar (arrondissement)	Podor	Booj tafsiir jaabira diagnoum
GEC artisans de Podor	21	Podor	Podor	Groupement d'épargne et de crédit des artisans de podor
(GEC) FAFS S' louis	22	St louis (commune)	Dagana	Cellule régionale de st louis (gouvernance)
(GEC) FENAGIE pêche st louis	23	Rosse Bethio	Dagana	Union locale rosso senegal
MEC des pêcheurs de S' louis	24	St louis (commune)	Dagana	BP 653
(MEC) CMS Kaolack	25	Kaolack	Kaolack	Av John Kennedy face marché central

(MEC) CMS Ndoffane	26	Ndoffane (arrondissement)	Kaolack	Ndoffane près de la préfecture
(MEC) CMS Kaffrine	27	Kaffrine	Kaffrine	Quartier escale
MEC CMS (CMS) Birkilane	28	Mbirkilane	Mbirkilane	Marché centrale Mbirkilane
(MEC) CMS de Nioro	29	Nioro (commune)	Nioro	Nioro
MEC CMS Porokhane	30	Paoskoto	Nioro	Porokhane face marché
GEC des Parcelles assainies (ENDA)	31	Parcelles assainies	Dakar	PA U 22 N 509
MEC UNACOIS Parcelles Assainies	32	Parcelles assainies	Dakar	PA U 11 N 036
MEC des émigrés	33	Dakar	Dakar	HLM 5 C.C. Elisabeth Diouf
PAMECAS (PLATEAU) Rufisque	34	Rufisque	Rufisque	PAMECAS parcelles assainies
MEC UNACOIS Rufisque	35	Rufisque	Rufisque	Marché centrale de Rufisque rue Mbao
MEC de Hann	36	Hann bel air	Dakar	Service départemental pêche Hann
ACEP	37	Sicap liberté	Dakar	Ŝicap amitié 1 N 3077
CRS (catholic relief services)	38	Dakar plateau	Dakar	72 BD de la république
CAPEC Baralé (CONAPAD)	39	Sakal (arrondissement)	Louga	CAPEC Baralé
MECARUL Louga	40	Louga	Louga	Mutuelle Epargne et Crédit des artisans ruraux et urbains de Louga
CAPEC de Dahra (CONACAP)	41	Dahra (commune)	Linguère	CAPEC Dahra
CAPEC de Mbacka lô	42	Ndande (arrondissement)	Kebemer	
(GEC) FAFS de Louga (CIVS)	43	Louga (commune)	Louga	FAFS Louga
GEC Niomré	44	Mbediene (arrondissement)	Louga	Caisse d'ep. et de cre. Niomré
MUFELO (mutuelle des femmes de Louga)	45	Louga	Louga	Case foyer santhiaba sud
FDEA (femme développement et entreprise en Afrique)	46	Dakar	Dakar	Zone B villa N 1
ASACASE	47	Pikine	Pikine	Complexe Léopold S. Senghor
FENAGIE-PECHE	48	Hann – bel air	Dakar	Quai de pêche de Hann
MEC Ben tally	49		Dakar	Usine ben tally
PAMECAS MEC Rufisque	50	Rufisque	Rufisque	UM PAMECAS Gouye mouride
MEC PAMECAS zone de yeumbeul	51		Pikine	Zone de yeumbeul près station total
MECAS grand yoff	52		Pikine	Scat urbam grand yoff
SOFEFOD	53	Dakar	Dakar	Allées seydou nourou Tall villa N 4011

Annexe 2 : Régressions du modèle sur le logiciel SPSS et EViews

Annexe 2.1

Dependent Variable: AUGREV

Method: ML - Binary Logit

Date: 08/11/03 Time: 12:24

Sample(adjusted): 2 232

Included observations: 193

Excluded observations: 38 after adjusting endpoints

Convergence achieved after 3 iterations

Covariance matrix computed using second derivatives

Variable	Coefficient	Std. Error	z-Statistic	Prob.
AGE1ALPHABETISE	1.502511	0.760530	1.975611	0.0482
AGE2	0.078958	0.442033	0.098134	0.8001
AGE3	0.528796	0.433627	1.219472	0.2227
ACCESOUVERT	0.610331	0.333902	1.827873	0.0676
RELANCEACTIVITE	-0.708060	0.351926	-2.011955	0.0442
ELARGIRACTIVITE	0.511464	0.327524	1.561605	0.1184
COMMERCE	0.240367	0.351776	0.683295	0.4944
CULTURE	0.485935	0.443673	1.095255	0.2734
BIENETRE	0.000672	0.325606	0.002064	0.9984
Mean dependent var	0.699482	S.D. dependent var		0.459676
S.E. of regression	0.455652	Akaike info criterion		1.244346
Sum squared resid	38.20188	Schwarz criterion		1.396493
Log likelihood	-111.0794	Hannan-Quinn criter.		1.305961
Avg. log likelihood	-0.575541			
Obs with Dep=0	58	Total obs		193
Obs with Dep=1	135			

Annexe 2.2

Dependent Variable: AUGREV

Method: ML - Binary Logit

Date: 08/11/03 Time: 12:27

Sample(adjusted): 2 232

Included observations:215

Excluded observations: 16 after adjusting endpoints

Convergence achieved after 3 iterations

Covariance matrix computed using second derivatives

Variable	Coefficient	Std. Error	z-Statistic	Prob.
AGE1ALPHABETISE	1.818230	0.723932	2.511603	0.0120
AGE2	0.429447	0.367493	1.168583	0.2426
AGE3	0.928530	0.361857	2.566015	0.0103
ACCESOUVERT	0.791298	0.313015	2.527986	0.0115
RELANCEACTIVITE	-0.689224	0.337771	-2.040507	0.0413
ELARGIRACTIVITE	0.674691	0.340001	2.023974	0.0482
Mean dependent var	0.699482	S.D. dependent var		0.459676
S.E. of regression	0.453271	Akaike info criterion		1.220563
Sum squared resid	38.42008	Schwarz criterion		1.321994
Log likelihood	-113.5901	Hannan-Quinn criter.		1.261639
Avg. log likelihood	-0.579193			
Obs with Dep=0	64	Total obs		215
Obs with Dep=1	151			

Tests de spécification du modèle

		Khi-deux	ddl	Signif
Etape 1	Etape	40,375	6	,000
	Bloc	40,375	6	,000
	Modèle	40,375	6	,000

Récapitulatif du modèle

Etape	-2log-vraisemblance	R-deux de Cox& Snell	R-deux de Nagelkerke
1	227,180	,189	,252

Bibliographie :

- Malick Sané, Mahmoudou Bocar Sall, Abdoul Aziz Wane, Momar Ballé Sylla, Mamadou M Thiam, décembre 2001, proposition de recherche : L'impact des SFD sur la situation économique des bénéficiaires, document CREA.
- P. Bardhan, (1997) : Efficacité, équité et lutte contre la pauvreté, Revue Problèmes Economiques, n°2520
- Lynn. Bennett, (1993): Developing sustainable financial systems for the poor : where subsidies can help and where they can hurt, 26 mai, Washington, D.C.
- Besley, Coates et Loury, (1993): The economics of rotating savings and credit association, American Economic Review, Vol 83, PP 792-810.
- BECAO-MS & Associés, (2001) : Etude sur la viabilité financière des SFD au Sénégal.
- Christen, Robert Peck, (1996): Banking services for the poor : Managing for financial success. Washington, D.C: Accion international
- François Doligez, (1996) : Impact des Systèmes financiers Décentralisés, étude comparée dans trois pays d'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina-Faso, Guinée, collection rapport d'études
- David Hulme, et Paul Mosley, (1996): Finance against poverty. London: Routledge.
- David Hulme, (1995): Finance for the poor, poorer, on poorest? Financial innovation, poverty, and vulnerability. Reading university, Royaume-Uni.
- Joanna Ledgerwood, Banque mondiale (1999) : Manuel de microfinance: une perspective institutionnelle et financière.

- Johnson, et Ben Rogaly, (1997) : Microfinance and poverty reduction. London : Oxfam and Action Aid.
- Morduch Jonathan ,(1998): Does microfinance really help the poor?, New evidence from flagship program in Blangladesh. Processed june 17.
- Le magasin de l'OIT n° 31,septembre/octobre 1999: Le micro-crédit en Afrique de l'Ouest : Une bouée pour les exclus du développement
- Sohail J. Malik, (1999): Poverty and rural credit: The case of Pakistan. Islamabad: Pakistan institut of development economics
- Micro-finances pour le développement : diversité et enjeux des crédits alternatifs, septembre 1996, dph passerelles, ritimo
- PA-SMEC :Banques de données sur les Systèmes Financiers Décentralisés, Sénégal, BCEAO, rapports 98 et 2000
- Maria Otero, et Elisabeth Rhyne, (1994) : The new world of microentreprise finance : Building heathy financial insititutions for the poor. West hartford, conn: Kumarian Press.
- M. Ravailion (2001): The mystery of the vanishing benefits: an introduction to impact evaluation. The world bank economic review, vol 15 n° 115-140
- Leila M.Webster et Peter Filder (1996): Le secteur informel et les institutions de rmicro-financement en Afrique de l'ouest. Banque Mondiale
- Leila M Webster et Peter Filder, (1998) : Les pratiques de micro-crédit dans les pays en développement. Banque Mondiale